



Driss Lachguar préside les Congrès provinciaux USFP/ Berkane et USFP/Taourirt

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, sera ce week-end du côté de l'Oriental pour présider deux Congrès provinciaux du parti.

Samedi à 16h30 à la salle des fêtes Sabil Oum El Qora à Berkane, le Premier secrétaire présidera les travaux du 4ème Congrès provincial USFP/Berkane, placé sous le thème « Pour une justice spatiale et un développement durable dans la province de Berkane ». Le lendemain à 16h00 au Complexe culturel, Driss Lachguar présidera le 2ème Congrès provincial USFP/Taourirt qui aura pour thème « L'équité spatiale et les défis pour le développement dans la province de Taourirt ».



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10540

Samedi/Dimanche 21-22 Juin 2025

Tensions au Moyen-Orient et crise énergétique

Le Maroc à l'épreuve d'un monde sous pression

Pour une école de la justice et de la dignité

*Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie trace
la voie d'une réforme juste et courageuse*

Page 4

*La solution idéale pour relever
les défis éducatifs et économiques*
Un système de baccalauréat
unifié et efficace

Page 14



Page 3



Mondial des clubs

Le WAC appelé à se
surpasser face à la Juve

Page 23

Devant le C24 de l'ONU

Le soutien à l'Initiative marocaine d'autonomie se poursuit

Actualité



Le Bénin a salué, devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour mettre un terme au différend régional autour du Sahara.

"Le Bénin salue l'Initiative marocaine d'autonomie, considérée par le Conseil de sécurité comme sérieuse et crédible, de même que nous nous réjouissons du nombre croissant d'appui dont elle ne cesse de bénéficier", a souligné le représentant permanent du Bénin auprès des Nations unies, l'ambassadeur Marc Hermance Araba, lors de la session ordinaire du C24 qui se tient du 9 au 20 juin à New York.

Il a, en outre, relevé que les efforts du Maroc visant à stimuler le développement durable, en ses composantes économique, sociale et environnementale, au niveau de ses provinces du Sud, ainsi que l'ouverture de consulats généraux par de nombreux États à Laâyoune et Dakhla contribueront, sans nul doute, à renforcer les opportunités économiques et sociales au profit des populations.

L'ambassadeur du Bénin a appelé à la reprise du processus des tables rondes sous le même format et avec les mêmes participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polarisario".

Il a par ailleurs exprimé le soutien de son pays notamment aux efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à parvenir à une solution politique, durable et mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara marocain.

De son côté, la Côte d'Ivoire a réitéré, devant le Comité des 24 de l'ONU, son "plein appui" à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara.

"Mon pays, tout en saluant les efforts innombrables du Royaume du Maroc pour aboutir à une solution de compromis à ce différend, voudrait réaffirmer son plein

appui à l'initiative de large autonomie pour le Sahara", soutenue par plus de 118 États membres de l'ONU, dont trois membres permanents du Conseil de sécurité, a souligné le représentant permanent de la Côte d'Ivoire, Tiémoko Moriko.

Il a affirmé que l'initiative d'autonomie, qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité dans ses résolutions successives depuis 2007, est conforme au droit international, à la Charte et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

"Elle a le mérite de prendre en compte les spécificités du Sahara marocain, en donnant l'occasion à ses habitants de s'impliquer activement dans la gestion de la vie politique et socioéconomique de cette région", a-t-il relevé, notant que ces populations choisissent librement leurs représentants locaux et nationaux, lors des différentes élections démocratiques organisées régulièrement dans le Royaume. Dans ce cadre, le diplomate ivoirien a salué la participation aux travaux du C24 de certains élus du Sahara marocain issus de ces scrutins.

Sur le plan économique, le diplomate a fait observer que les populations des provinces du Sud bénéficient des dividendes des investissements massifs engagés par le Royaume dans le cadre du nouveau modèle de développement, ajoutant que ces réalisations ont significativement relevé le niveau de vie des habitants et amélioré l'indice de développement humain du Sahara marocain.

L'intervenant a également mis en avant le renforcement du rôle des Commissions régionales des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla et la coopération exemplaire du Maroc avec le Haut-Commissariat des droits de l'Homme. Ces initiatives et actions louables prises par le Royaume méritent d'être saluées et attestent de la crédibilité de l'initiative de large auto-

nomie qui confère aux habitants du Sahara marocain de nombreuses et importantes prérogatives.

Par la même occasion, le diplomate ivoirien a renouvelé le soutien de son pays au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations unies en vue d'aboutir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable. Il a, dans ce cadre, évoqué les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et de son envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura.

Le diplomate a, par ailleurs, salué le respect par le Maroc du cessez-le-feu, ainsi que sa coopération continue avec la MINURSO, exhortant les autres parties prenantes à se conformer aux Accords militaires existants et à oeuvrer en étroite coopération avec la Mission onusienne dans l'intérêt de la paix et la stabilité dans toute la région.

Il a, par ailleurs, indiqué que son pays demeure préoccupé par la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, appelant à l'enregistrement et au recensement des populations qui s'y trouvent comme le recommandent le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les dispositions pertinentes du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité.

Et de conclure en appelant toutes les parties prenantes à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution politique à ce différend autour du Sahara marocain, tel que recommandé par le Conseil de sécurité.

Pour sa part, l'Union des Comores a réitéré, devant le Comité des 24, son soutien "plein et entier" à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara.

"Mon pays renouvelle son soutien plein et entier à l'initiative d'autonomie proposée

par le Royaume du Maroc comme solution politique crédible et durable à la question du Sahara", a souligné le représentant de l'Union des Comores.

Il a également relevé que cette initiative a suscité un appui international croissant et s'inscrit résolument dans la ligne des résolutions du Conseil de sécurité, qui privilégient une approche pragmatique, réaliste et fondée sur le compromis, soulignant que le plan marocain d'autonomie offre une plateforme de dialogue porteuse d'espoir, dans le respect du droit international.

Par ailleurs, le diplomate s'est félicité des efforts continus déployés par le Royaume afin de promouvoir le développement des provinces du Sud, notant que les investissements engagés, notamment dans les domaines des infrastructures, des services de base et de l'économie verte témoignent de la volonté sincère du Maroc d'améliorer les conditions de vie des populations locales. Le nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud lancé en 2015 constitue un levier stratégique pour l'intégration régionale et la stabilité, a-t-il ajouté.

Il a, en outre, salué l'engagement du Maroc dans le processus politique mené par les Nations unies, ainsi que les efforts menés par l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura.

Le diplomate a, par la même occasion, réaffirmé que la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris ses provinces du Sud, demeure une position constante de l'Union des Comores, rappelant que l'ouverture par son pays d'un consulat général à Laâyoune en est une illustration forte et fraternelle.

Il a enfin appelé à soutenir une approche réaliste, responsable et tournée vers l'avenir en faveur d'une solution politique mutuellement acceptable fondée sur l'initiative marocaine d'autonomie.

Tensions au Moyen-Orient et crise énergétique

Le Maroc à l'épreuve d'un monde sous pression



Tandis que les frappes croisées entre Israël et l'Iran redessinent les contours d'un Moyen-Orient toujours plus inflammable, le Maroc observe avec une vigilance tendue. Au-delà des positions diplomatiques, ce sont surtout les lignes d'approvisionnement énergétique, et donc les équilibres économiques nationaux, qui se trouvent menacés. Car dans cet engrenage de tensions géopolitiques, l'or noir reste une arme silencieuse mais particulièrement redoutable.

Depuis quelques jours, le marché mondial du pétrole s'agite au rythme des missiles et des drones. Une hausse de plus de 5% des prix a suffi à rappeler à tous la réalité crue de la dépendance énergétique. Pour un pays comme le Maroc, qui importe entre 80 et 90% de ses besoins en énergie, cette volatilité n'est pas une simple variable macroéconomique, elle est une menace directe à la stabilité sociale et budgétaire du Royaume.

A Rabat, le gouvernement surveille de près les courbes de prix, les flux de tankers dans le détroit d'Ormuz et les mouvements des grandes capitales. L'expert en sécurité énergétique, Rachid Kaouss a résumé la situation avec clarté : «l'impact sur le Maroc ne sera pas immédiat, mais il est inévitable si le conflit persiste. Car même si des réserves ont été achetées à des prix antérieurs à la crise, le temps joue contre les économies vulnérables».

Effet domino à retardement

Le Maroc ne flotte pas hors du monde. Il dépend du bon fonctionnement du commerce mondial de l'énergie, dont un cinquième passe par le détroit d'Ormuz — ce mince goulet maritime contrôlé par l'Iran. Toute menace sur ce passage stratégique, que ce soit par un blocus explicite ou par une insécurité implicite, suffit à semer la panique dans les marchés.

Si l'actuelle confrontation israélo-iranienne se prolonge, le Maroc pourrait subir une double peine : une flambée des coûts d'importation et un affaiblissement du pouvoir d'achat domestique. Les premières victimes seraient les produits de base — carburants, électricité et alimentation. Un scénario redouté car il réactiverait les tensions inflationnistes déjà observées depuis la pandémie et la guerre en Ukraine.

L'inflation énergétique, explique Rachid Kaouss, agit comme une onde de choc. «Elle augmente le coût du transport, perturbe les chaînes d'approvisionnement, renchérit les biens de consommation, rogne les marges des entreprises et freine l'investissement», précise-t-il. Le résultat ? Une croissance bridée, une facture extérieure qui explose, une pression accrue sur les finances publiques. Et au bout de la chaîne, des citoyens égarés.

Vulnérabilité et dépendance

La crise actuelle met crûment en lumière les failles structurelles de la stratégie énergétique marocaine. Malgré des ambitions affichées dans les énergies renouvelables, le Royaume reste largement tributaire des importations d'hydrocarbures. Une dépendance qui expose ses équilibres à des facteurs échappant à tout contrôle local.

Le gaz naturel, par exemple, qui devait être en partie sécurisé par le gazoduc Maghreb-Europe, souffre aujourd'hui des fantômes de grandeur d'un régime algérien à la dérive et pour qui l'obsession de nuire à Rabat semble primer sur toute considération économique. Les alternatives, comme l'importation de GNL via des ports espagnols ou à travers des projets de terminaux flottants, ne sont pas encore pleinement opérationnelles. Quant au pétrole, le Maroc ne dispose plus d'aucune capacité de raffinage depuis la fermeture de la raffinerie Samir, ce qui le rend encore plus vulnérable à la vola-

tilité des marchés internationaux.

Dans ces conditions, toute hausse durable du prix du baril vient alourdir une facture énergétique déjà colossale — estimée à plus de 110 milliards de dirhams en 2023. Et le choc externe se transforme vite en déséquilibre interne : aggravation du déficit commercial, érosion des réserves en devises, fragilisation du dirham et nécessité pour l'État d'intervenir soit par des subventions, soit par des arbitrages budgétaires.

Echiquier géopolitique instable mais encore contenu

Faut-il pour autant céder à la panique ? «Pas encore», estime l'analyste géopolitique Ahmed Chouati. Car jusqu'ici, les protagonistes du conflit ont joué une partition de retenue stratégique. Comme le note notre interlocuteur, «les frappes se sont limitées à des infrastructures secondaires — raffineries, dépôts et installations non critiques. Les terminaux d'exportation, les champs pétroliers majeurs, les grandes artères logistiques restent intacts». Ce n'est pas un hasard : ni Israël, ni l'Iran, ni les grandes puissances comme les États-Unis, la Russie ou la Chine n'ont intérêt à voir l'offre mondiale s'effondrer.

Cette prudence géopolitique vise à éviter le scénario du pire : une contraction réelle de l'offre mondiale de pétrole, avec le retrait brutal d'un à deux millions de barils par jour — ce que représente la production exportable de l'Iran. «Dans une telle hypothèse, les prix s'envoleraient au-delà de 100 dollars le baril, bouleversant l'équilibre des économies importatrices», estime Rachid Kaouss.

«Mais même en cas de choc, certains garde-fous subsistent. L'OPEP+, emmenée par l'Arabie saoudite et les Émirats, dispose de capacités de réserve pouvant atteindre 5 millions de barils/jour. De quoi, en théorie, compenser une défaillance temporaire de l'Iran», explique, pour

sa part, Ahmed Chouati. Le vrai danger serait donc une généralisation du conflit, touchant simultanément plusieurs producteurs majeurs.

Options étroites d'une économie exposée

Dans ce climat de tension, le Maroc dispose de peu de leviers immédiats. A court terme, il peut chercher à diversifier ses fournisseurs, à optimiser la logistique de ses importations, ou à renforcer ses stocks stratégiques. Mais tout cela reste des mesures de gestion, non de transformation.

Le vrai défi est structurel. Il tient à la nécessité d'accélérer la transition énergétique. L'éolien et le solaire — où le Maroc a pris une longueur d'avance en Afrique — doivent passer de vitrines technologiques à piliers économiques. Cela implique des investissements massifs dans le stockage, la flexibilité du réseau, l'électrification des usages et, à terme, la production locale d'hydrogène vert. Mais la transition prend du temps. Et le temps presse.

Le nerf de la guerre

La guerre entre Israël et l'Iran n'est pas (encore) une guerre mondiale de l'énergie. Mais elle en réactive toutes les peurs. Pour les économies dépendantes comme le Maroc, elle rappelle une vérité brutale : sans souveraineté énergétique, il n'y a pas d'autonomie économique.

Ce n'est pas seulement une question de prix, mais de sécurité nationale. Car à chaque fois que le baril grimpe, ce sont les équilibres sociaux, les équations budgétaires et la paix intérieure qui vacillent. Le Maroc, comme tant d'autres, navigue en eaux troubles. La seule boussole fiable, c'est l'anticipation. Et l'urgence d'un modèle énergétique enfin performant.

Mehdi Ouassat

Pour une école de la justice et de la dignité

Le Groupe socialiste–Opposition ittihadie trace la voie d'une réforme juste et courageuse



Dans un Parlement souvent accaparé par des débats techniques et des logiques de gestion, les conseillers ittihadis ont choisi de recentrer le regard sur l'essentiel, de remettre l'humain au centre et de défendre les fondations d'un Maroc plus juste. À travers l'intervention du député Omar Aânane, le Groupe socialiste–Opposition ittihadie a une nouvelle fois fait montre d'un engagement politique et moral rare : replacer l'école publique au cœur du projet national. Pas comme un simple service administratif ou un instrument de gestion budgétaire, mais comme un levier stratégique pour construire une société de dignité, d'égalité et de progrès partagé.

La séance consacrée à la discussion des propositions de lois touchant à l'éducation fut bien plus qu'un exercice parlementaire routinier. Elle s'est transformée, grâce à la clarté et la profondeur de l'analyse du Groupe socialiste, en un moment de vérité politique. Le diagnostic posé est sans concession : il ne saurait y avoir de réforme authentique sans vision globale, sans intégration réelle entre la législation et le tissu social, entre la classe et la cité, entre les valeurs constitutionnelles et l'expérience concrète des enfants marocains.

Dès lors, les interventions des Ittihadis n'ont pas été de simples ajustements techniques mais des propositions à haute portée symbolique et stratégique. La question de l'obligation scolaire, par exemple, n'est pas seulement une affaire de textes ou de dates de naissance. Elle est, comme l'ont souligné les élus socialistes, un indicateur cruel d'inégalités profondes. Car que signifie, concrètement, l'obligation scolaire dans un pays où plus de 260 000 enfants

âgés de 6 à 15 ans échappent encore au système éducatif ? Où l'endroit de naissance, qu'il soit rural ou périurbain, détermine encore trop souvent le destin d'un enfant ? Ces chiffres ne sont pas neutres. Ils racontent une fracture sociale que l'on se doit de résorber.

C'est dans cet esprit que le Groupe socialiste a mis en lumière une faille légale aux conséquences douloureuses : l'impossibilité pour de nombreuses mères, souvent séparées sans jugement formel, d'inscrire leurs enfants dans une nouvelle école à cause de l'absence d'un document administratif. Derrière ce détail juridique se cachent des vies suspendues, des parcours éducatifs brisés, des injustices infligées à des enfants déjà fragiles. Le remède proposé est à la fois simple et profondément juste : garantir à chacun des parents, sauf décision judiciaire contraire, le droit de scolariser leur enfant, dans le respect de la réalité sociale des familles.

Cette même logique de protection de l'enfance traverse la prise de position du Groupe concernant l'enseignement préscolaire. Le constat est amer : malgré les ambitions affichées de généralisation, l'enseignement préscolaire demeure un secteur vulnérable, marqué par l'absence de cadre juridique rigoureux, d'assurance systématique pour les enfants, et d'une transparence élémentaire dans les rapports entre les établissements et les parents. Certains enfants ne sont même pas assurés, et les parents, délibérément tenus dans l'ignorance de leurs droits, se trouvent impuissants face aux abus. Le Groupe socialiste ne s'est pas contenté de dénoncer ; il a proposé des mesures concrètes : rendre l'assurance obligatoire, fournir les contrats complets aux familles, et surtout, renforcer

les sanctions pour les établissements récidivistes, sans céder à la tentation du pur répressif. Car il ne s'agit pas de punir pour punir, mais de restaurer la confiance dans l'école publique, de sécuriser les premières années décisives de la vie éducative.

L'un des points saillants du débat fut également la question de la gouvernance. Le soutien du Groupe socialiste à la proposition visant à intégrer les directeurs provinciaux dans les conseils d'administration des académies régionales n'est pas un geste opportuniste. C'est une réponse pragmatique à une réalité administrative dysfonctionnelle : le fossé béant entre les décisions prises au niveau régional et les contraintes vécues au quotidien dans les établissements. En rendant les directions provinciales pleinement partie prenante de la gouvernance éducative, le Groupe plaide pour une cohérence verticale de l'action publique et une responsabilisation accrue des acteurs locaux.

Mais l'un des débats les plus sensibles et les plus révélateurs d'une vision progressiste a été celui de l'âge requis pour entrer dans la profession enseignante. En approuvant l'abandon de la limite d'âge, le Groupe socialiste fait un choix courageux et audacieux. Car il défend une idée simple mais fondatrice : la compétence ne connaît pas d'âge. L'excellence pédagogique repose sur la qualité de la formation, la motivation et la capacité à se remettre en question, non sur une date de naissance. Ce choix, toutefois, n'est pas un chèque en blanc. Il s'accompagne, dans la vision socialiste, d'une exigence forte : renforcer la formation initiale et continue, poser des critères exigeants, pour garantir un service public d'enseignement à la hauteur des enjeux.

Ce qui transparait de manière saisiss-

sante dans cette intervention du Groupe socialiste–Opposition ittihadie, c'est une capacité rare à penser l'éducation comme un projet de société. Pas comme un empilement de réformes techniques, mais comme un choix politique fondateur. Le discours des Ittihadis ne parle pas de gestion, mais de justice ; il ne se limite pas à administrer, mais à transformer. Et c'est là, peut-être, que se joue la différence entre une réforme conjoncturelle et une réforme fondamentale.

L'école dont parlent les socialistes n'est pas une école des statistiques ou des classements internationaux, mais une école du lien social, de l'émancipation et de la réparation. Une école qui ne reproduit pas les inégalités, mais les combat. Une école qui ne sacrifie pas les enfants des pauvres sur l'autel du marché, mais les protège, les élève, les arme.

Le Groupe socialiste, dans cette intervention, ne cherche pas à plaire mais à convaincre. Il ne propose pas un vernis de modernisation, mais une révolution silencieuse et structurante. Il pose, avec une gravité salutaire, cette question essentielle : quelle école voulons-nous ? Une école publique, inclusive, juste, ou une école à deux vitesses, soumise à la logique libérale ?

L'heure est venue de choisir. Et le Groupe socialiste–Opposition ittihadie, fidèle à l'éthique de l'USFP, a choisi sans ambiguïté : il est du côté de l'enfant, du côté des mères, du côté des régions oubliées, du côté de l'intérêt général. Dans un pays où l'éducation reste le combat des combats, cette parole politique mérite d'être entendue, relayée, et surtout traduite en actes.

Mehdi Ouassat

A la 59^{ème} session du CDH à Genève

Le Maroc appelle à placer les droits de l'homme au cœur des efforts anti-corruption



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Omar Zniber, a appelé, jeudi, à placer les droits de l'homme au cœur des efforts de lutte contre la corruption.

"Une approche fondée sur les droits de l'homme reste la pierre angulaire de toute politique anti-corruption efficace", a-t-il déclaré à l'ouverture d'un événement sur "les droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans la pratique", organisé en marge de la 59^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) à Genève.

"Du point de vue du Maroc, la prévention doit être au cœur de tous les efforts vi-

sant à éliminer ce fléau de nos sociétés", a-t-il ajouté, lors de cette réunion organisée par le core group de la résolution sur "l'impact négatif de la corruption sur la jouissance des droits de l'homme", et dont le Maroc est le porte-plume.

La Déclaration de Marrakech adoptée en 2011 constitue "une feuille de route fondamentale" pour les Etats afin d'atteindre cet objectif, a encore affirmé M. Zniber, appelant désormais à établir des complémentarités plus fortes entre le travail du Conseil et le suivi de cette Déclaration.

Le diplomate a saisi cette occasion pour passer en revue "les progrès considérables" accomplis par le Maroc dans la lutte contre la corruption, dans le cadre de son effort national de promotion et de protection des

droits de l'homme.

Il a évoqué, en premier lieu, la Constitution de 2011 qui prévoit des lois punissant les conflits d'intérêts, les délits d'initiés et tous les crimes financiers, ainsi que la création de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

En outre, a-t-il poursuivi, le Maroc a adopté une loi sur le droit à l'information, qui garantit le droit de tous les citoyens d'accéder à toutes les informations détenues par les agences gouvernementales, les organismes élus et les entités d'intérêt public.

Revenant sur l'impact de la corruption, il a souligné qu'elle "empoisonne la cohésion sociale, alimente la méfiance envers les institutions publiques, aggrave les inégalités

et crée les conditions des pires formes de violations des droits de l'homme".

De même, a-t-il ajouté, la corruption "détourne des ressources précieuses des politiques et programmes indispensables, et porte atteinte à la jouissance des droits fondamentaux tels que les droits à l'éducation, à la santé et à un environnement propre, pour n'en citer que quelques-uns".

Plus que jamais, a-t-il soutenu, "des politiques efficaces de prévention et de lutte contre la corruption sont donc nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030", soulignant que "les Etats ont la responsabilité première de prévenir et de réparer toute violation des droits de l'homme découlant de la corruption".

Cette obligation fondamentale a été mise en lumière par le rapport fondateur du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme en 2015, dont les recommandations ont été, depuis lors, incorporées dans la résolution bi-annuelle du Conseil présentée par le Maroc, au nom du core group, comprenant également l'Argentine, l'Autriche, le Brésil, l'Éthiopie, l'Indonésie, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Équateur, a-t-il rappelé.

Le texte de cette année vise à s'appuyer sur le travail important réalisé par le Conseil et son Comité consultatif depuis 2015 en formulant les obligations procédurales et substantielles des Etats en matière de droits de l'homme dans le contexte de la lutte contre la corruption.

Co-organisé par les co-auteurs de la résolution, ainsi que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Transparency International, et la Coalition pour la Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC Coalition), ce side event vise à favoriser le renforcement mutuel entre la mise en œuvre de la Convention onusienne et les mécanismes internationaux des droits de l'homme en présentant des outils pratiques et des expériences à même d'aider à combler le fossé entre les efforts de lutte contre la corruption et ceux des droits de l'homme.

Promotion des valeurs de coexistence et de tolérance

Une des constantes nationales profondément ancrées dans la société marocaine

La promotion des valeurs de coexistence et de tolérance, adoptée par le Maroc sous la sage conduite de SM le Roi Mohammed VI, constitue une des constantes nationales profondément ancrées dans la société marocaine, a souligné, jeudi à Rome, Ahmed Touizi, président de la délégation marocaine de la section de la Chambre des représentants au sein de l'Union interparlementaire (UIP) à la 2^e Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel.

M. Touizi, qui intervenait lors de la réunion de haut niveau de cette deuxième conférence, sous le thème "Lutter contre la haine fondée sur la religion ou la conviction", a relevé que le Royaume a joué un rôle de premier plan aux niveaux régional et international dans la lutte contre les discours de haine, étant à

l'origine de l'adoption par les Nations unies de la date du 18 juin comme Journée internationale de lutte contre les discours de haine en juillet 2021.

Cette initiative, qui incarne l'engagement du Maroc face à ce défi mondial, s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges, notamment la révision des cursus scolaires et la formation des imams, des morchidines et des morchidates, en développant les législations nationales qui protègent la diversité et luttent contre la discrimination, a ajouté M. Touizi, du groupe Authenticité et Modernité (PAM).

"Le Maroc est fier de mettre en place un système national fondé sur un partenariat avancé entre les institutions officielles et la société civile, notamment en matière d'autonomisation et d'accompagnement des jeunes à travers les politiques publiques à même de leur

garantir un espace fiable qui consolide leur contribution au changement et leur inculque la culture d'intégration et de reconnaissance de l'Autre", a-t-il noté.

De même, le Parlement marocain accorde une importance particulière au rôle des institutions législatives dans la lutte contre les discours de haine, à travers notamment le dialogue avec les différents acteurs, y compris les dirigeants religieux et communautaires, a-t-il poursuivi, mettant en avant, dans ce cadre, la Déclaration de Marrakech, issue de la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, qui avait plaidé en 2023 notamment pour l'élaboration d'un code de conduite parlementaire au niveau mondial pour veiller au respect du droit à la liberté de religion et de conviction.

Le Maroc place cette vision globale au

cœur de son action à l'échelle nationale et internationale, tout en réitérant son engagement ferme et total à contribuer à toutes les initiatives qui favorisent la paix, soutiennent le dialogue et combattent la haine, a-t-il affirmé.

M. Touizi conduit une délégation composée de Khaddouj Slassi, du Groupe socialiste- Opposition itihadie, Mustapha Raddad, du Rassemblement National des Indépendants (RNI) et Ahmed El Aaleme, du groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'Égalitarisme.

La deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, qui se tient du 19 au 21 juin courant sous le thème principal : "Renforcer la confiance et susciter l'espoir pour bâtir notre avenir commun", est organisée par l'UIP et le Parlement italien en coopération avec l'organisation Religions for Peace.

L'OMDH exhorte le HCR à recenser les habitants des camps de Tindouf et à garantir leurs droits fondamentaux



L'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) a appelé l'Etat algérien à garantir l'ensemble des droits des populations des camps de Tindouf, tels que stipulés dans la Convention de Genève de 1951, en particulier leur droit à la libre circulation, la levée du blocus imposé et la possibilité d'être recensés.

Elle a également demandé au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de procéder à un recensement de la population des camps de Tindouf, le tenant pour pleinement responsable de la délivrance des cartes de « réfugié », conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout

en veillant à l'application de leurs droits fondamentaux tels que garantis par le droit international et le droit international humanitaire, notamment le droit à la liberté de circulation.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, l'OMDH a réaffirmé ses positions de principe sur les droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, exprimées dans la déclaration générale de son congrès. Elle a également souligné les régressions que connaît actuellement le monde en matière de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile, notamment le non-respect de leurs droits fondamentaux garantis par la Convention relative au statut

des réfugiés de 1951, ainsi que par d'autres conventions internationales et régionales, et les normes du droit international humanitaire, dans un contexte marqué par la montée des extrémismes, des discours de haine et des discriminations, notamment en Europe et en Occident.

L'OMDH suit avec une vive inquiétude les graves violations des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile dans plusieurs pays voisins, notamment en Algérie, en Tunisie et en Libye, à travers des poursuites policières, des traitements humiliants, racistes et inhumains, des expulsions massives vers des zones désertiques, sans aucune exception pour les enfants, les femmes ou les personnes nécessitant une protection internationale. Ces actes sont en contradiction flagrante avec les engagements internationaux de ces pays en matière de droits humains.

L'organisation a salué les initiatives positives prises par le Maroc dans la gestion des questions migratoires et d'asile, depuis sa ratification de plusieurs conventions internationales relatives aux droits humains, jusqu'à l'adoption de la Constitution de 2011 et la mise en place de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile.

L'OMDH a réitéré sa position de principe en faveur de la défense des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile, appelant à l'amélioration de leur situation et à leur protection, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année.

Elle a appelé la communauté internationale à respecter ses engagements en matière de droits humains et à partager équitablement les responsabilités en termes de protection et d'assistance aux réfugiés.

Elle a également exigé l'accélération de

l'adoption de la loi n° 66.17 relative à l'asile et à ses conditions d'octroi, ainsi que l'actualisation et la promulgation de la loi n° 72.17 sur l'entrée, le séjour et l'immigration des étrangers au Maroc, afin de garantir à ces derniers tous leurs droits fondamentaux, tels que prévus dans la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, tout en respectant les principes du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

L'organisation a également demandé la mise en place de mesures urgentes pour intégrer les réfugiés, assurer leur accès à l'ensemble de leurs droits fondamentaux, et intégrer les droits des migrants et demandeurs d'asile dans les programmes éducatifs, afin de déconstruire les stéréotypes négatifs et de promouvoir une conscience collective fondée sur les valeurs de diversité, de coexistence et de respect de l'autre.

Enfin, l'OMDH a plaidé pour un soutien renforcé et une implication active des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la migration et de l'asile, afin de développer des programmes d'assistance juridique et humanitaire en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile, d'accélérer la délivrance des cartes de réfugié par le Bureau des apatrides et réfugiés pour les personnes relevant du mandat du HCR, conformément au décret n° 2.57.1256, et de faciliter leur régularisation administrative en leur attribuant des cartes de séjour, comme le prévoit l'article 17, alinéa 5, de la loi 02.03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume et à l'émigration et l'immigration irrégulières, pour favoriser leur intégration économique, sociale et culturelle.

H.T

Mohamed Abdennabaoui : *La lutte contre la criminalité organisée, une priorité sécuritaire et judiciaire pour le Maroc*

Le Maroc a fait de la lutte contre la criminalité organisée une priorité sécuritaire et judiciaire a affirmé jeudi à Rabat le premier président de la Cour de cassation et président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui.

Intervenant lors de la session inaugurale d'un séminaire international sur la lutte contre la criminalité organisée transnationale, initié par le CSPJ en partenariat avec le ministère français de la Justice, M. Abdennabaoui a souligné que le Royaume a adopté des politiques législatives et institutionnelles basées sur la prévention, l'incrimination, la dissuasion et la coopération internationale.

Le Conseil, a-t-il poursuivi, s'est engagé activement dans cette voie, en soutenant la spécialisation des magistrats et en développant la formation continue, outre le suivi des affaires pénales et le renforcement des relations avec les réseaux africains et européens, dans l'optique d'échanger les expériences et les meilleures pratiques.

L'organisation de ce séminaire, en présence de délégations africaines, a-t-il ajouté, confirme "la conviction de la nécessité de la coopération et de la coordination Nord-Sud pour la lutte contre le crime organisé transnational, auquel aucun pays ne peut faire

face seul", notant que la solidarité et la synergie entre les États demeurent essentielles pour la lutte contre ce fléau.

Par ailleurs, M. Abdennabaoui a relevé que les efforts des États ne doivent pas se limiter à l'élaboration des lois en phase avec l'évolution des méthodes de la criminalité organisée, mais également se pencher sur la mise en place de mécanismes techniques et scientifiques appropriés, la qualification des organes de recherche et d'investigation et des ressources humaines chargées de l'application de la loi, notamment les magistrats et les officiers de la police judiciaire qui sont appelés à suivre une formation continue pour être au fait des méthodes modernes pour une meilleure dissection des affaires liées à la criminalité.

S'appuyant sur les récentes données officielles qui font ressentir que plus de 60% des crimes liés au trafic d'être humain, de drogues et d'armes sont perpétrés à travers des outils numériques ou avec l'appui de plateformes électroniques, M. Abdennabaoui a fait observer que l'Afrique est l'une des régions les plus ciblées par des réseaux transnationaux impliqués dans le trafic d'être humain en raison de la faiblesse des mécanismes de contrôle dans certains pays sahélo-sahariens.



Dans ce sens, le premier président de la Cour de cassation a souligné que la gravité de ces crimes transnationaux nécessitent une coopération sécuritaire et judiciaire à travers la mise en place de réseaux de coordination et de communication entre les pays afin de fournir des informations nécessaires à temps opportun, d'où l'importance pour les pays africains de se doter de tels mécanismes.

Placé sous le thème "Criminalité organisée: défis et responsabilités communes",

ce séminaire de deux jours est riche en discussions et panels. Son programme s'articule autour de nombreuses sessions, à savoir "La criminalité organisée: une menace mondiale - Évolution, constat et perspectives", "L'adaptation des organisations judiciaires aux défis de la criminalité organisée", "Les stratégies de lutte contre la criminalité organisée", "La recherche de la preuve du crime organisé" et "La dimension internationale des enquêtes et l'importance des outils de coopération pénale".

En hommage aux métiers des savoir-faire ancestraux

Le Groupe Barid Al-Maghrib émet un carnet de timbres-poste



Dans le cadre de la valorisation du patrimoine immatériel marocain, le Groupe Barid Al-Maghrib annonce, en partenariat avec le Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Éco-

nomie sociale et solidaire et l'UNESCO, l'émission d'un carnet de dix timbres-poste autocollants intitulé « Métiers des savoir-faire ancestraux ».

La cérémonie de dévoilement de cette

émission spéciale s'est tenue jeudi dernier à Rabat, en présence de Hassan Chouikh, Secrétaire général auprès du Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, de Eric Falt, Directeur du Bureau Régional de l'UNESCO pour le Maghreb, de Amin Benjelloun Touimi, Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib, et de Tarik Sadik, Directeur Général de la Maison de l'Artisan, aux côtés de plusieurs autres personnalités.

Ce carnet rend hommage à la richesse et à la diversité des métiers artisanaux marocains, transmis de génération en génération et constituant un pilier

fondamental de l'identité culturelle nationale. Les dix timbres illustrent des savoir-faire emblématiques du patrimoine marocain, notamment : le pisé, la vannerie du Sud, le caftan rbati, le tataoui, le Dagg-souiri, le feutrage en laine, les soufflets, le pouf en cuir brodé, le cuir Ziouani et la céramique de Meknès.

À travers cette nouvelle émission philatélique, les partenaires réaffirment leur engagement commun en faveur de la préservation, de la transmission et de la valorisation des savoir-faire traditionnels marocains, en tant que patrimoine vivant, porteur de mémoire, de créativité et d'identité.

Lancement d'une campagne de communication visant à promouvoir les projets structurants dans la région Casablanca-Settat

Le conseil de la région Casablanca-Settat a lancé, lundi, une campagne de communication visant notamment à promouvoir les projets structurants mis en place dans la région.

Ce dispositif de communication, baptisé "La Région progresse", se veut un "programme citoyen" destiné à accompagner le chantier de la régionalisation avancée et à rapprocher les citoyens des actions menées par la région.

Il porte également sur le soutien au sport et à la jeunesse, la valorisation du patrimoine culturel et la dynamique artistique régionale, ainsi que sur le renforcement du positionnement stratégique de la région à l'échelle nationale et africaine.

Le programme de communication s'appuie sur une approche visuelle moderne, un langage ac-

cessible et des outils interactifs, notamment un portail digital rénové permettant de suivre en temps réel l'évolution des projets.

S'exprimant à cette occasion, le président du conseil de la région Casablanca-Settat, Abdellatif Maâzouz, a souligné que cette initiative de communication s'adresse au grand public, notamment en ce qui concerne les grands projets réalisés, dans un contexte où les citoyens ne perçoivent pas toujours clairement les actions menées dans la région.

M. Maâzouz a également mis en avant plusieurs projets phares portés par la région, dont le grand plan régional de transport public avec quelque 1.300 bus prévus d'ici 2027 et un investissement de 14 milliards de dirhams (MMDH) pour les RER (Réseau Express Régional) et les trains métropolitains.



Il a aussi évoqué les actions prioritaires dans les domaines de l'eau et de l'environnement, en partenariat avec la Société régionale multiservices (SRM) et les communes, notamment pour sécuriser l'accès à l'eau potable, dé-

velopper les espaces verts, optimiser la gestion des déchets et favoriser la réutilisation des eaux usées.

Ce programme accompagne également le lancement de la nouvelle version du portail offi-

ciel de la région, pensée comme une plateforme moderne, interactive et accessible, permettant à chaque citoyen de suivre en temps réel l'évolution des projets et de contribuer activement à la dynamique régionale.

La Conférence sur la paix et la sécurité en Afrique ouvre à Rabat les travaux de sa 9^{ème} édition

"L'Afrique face aux incertitudes mondiales" est la thématique retenue pour la 9^e édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité en Afrique (APSACO) dont les travaux se sont ouverts, jeudi, à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Rabat.

Organisé par le Policy Center for the New South (PCNS), cet événement de deux jours réunit chercheurs, responsables politiques, diplomates, experts des organisations internationales et acteurs de la société civile autour des grandes transformations affectant la sécurité du continent.

À cette occasion, le président exécutif du PCNS, Karim El Aynaoui, a relevé que, dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques notamment au Moyen-Orient, la conférence interroge les fondements du multilatéralisme et les contours des partenariats entre l'Afrique,

les grandes puissances et les pays émergents.

"À travers cette conférence, nous cherchons à établir une tradition africaine de réflexion collective sur la sécurité et la paix, portée par une vision issue du continent lui-même", a-t-il indiqué, tout en rappelant l'engagement du PCNS en faveur du développement d'un leadership africain éclairé. Le centre œuvre ainsi à former, outiller et accompagner les jeunes chercheurs et étudiants, en leur transmettant des savoirs, des outils d'analyse et des valeurs essentielles à leur rôle d'acteurs du changement, a-t-il soutenu.

Helio Sanches, ancien secrétaire général du gouvernement du Cap-Vert, a de son côté insisté sur l'impératif d'une volonté politique réelle pour faire avancer l'intégration économique régionale.

Il a dans ce contexte appelé les États africains à assumer pleinement leurs engagements collectifs et à transférer une partie

de leur souveraineté aux institutions régionales, dans la perspective de bâtir une union solide et efficace.

Pour sa part, Moussa Touré, coordinateur de l'Université de GAO (Mali), a plaidé pour un cadre d'intégration entre les États du Sahel fondé sur le concept de "multipolarité civilisationnelle". Ce modèle, a-t-il expliqué, offre une réponse aux bouleversements actuels, qu'ils soient technologiques, institutionnels, épistémologiques ou géopolitiques, et vise à devenir une alternative aux anciens paradigmes, en valorisant les référentiels culturels et historiques propres aux sociétés sahéliennes.

Abondant dans le même sens, Sait Matty Jaw, chercheur associé au Centre de recherche et de développement des politiques et enseignant en sciences politiques à l'Université de Gambie, a souligné que cette conférence constitue un espace précieux de dialogue entre universitaires et praticiens. Elle représente, selon lui, une

occasion unique d'approfondir les réflexions sur les réalités vécues par les citoyens africains, les opportunités offertes au continent et les dynamiques africaines de sécurité.

À travers six sessions complémentaires, la conférence explore des enjeux critiques, à savoir l'affaiblissement des ordres sous-régionaux, la persistance de conflits au Soudan, en Libye ou dans la région des Grands Lacs, en plus de la difficulté pour le continent à affirmer une véritable autonomie stratégique, que ce soit en matière de défense, de diplomatie ou de production de récits.

En mettant en avant des perspectives africaines sur des enjeux globaux, l'APSACO a pour ambition de donner la voix aux experts du Sud et de promouvoir une approche intégrée, inclusive africaine des dynamiques régionales. Elle aspire aussi à renforcer les ponts entre recherche académique, politiques publiques et action sur le terrain.

Mots flechés

Jeux & Loisirs

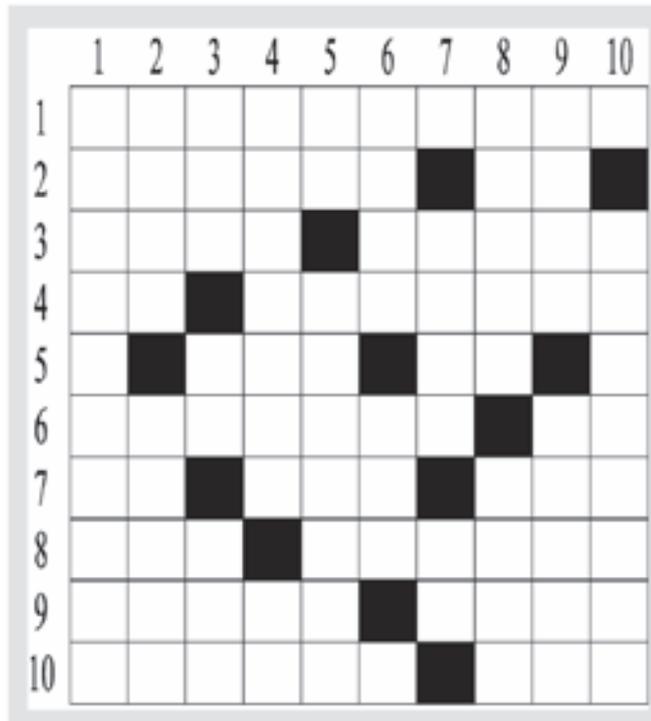
BOURDON	SON NOM EST PERSONNE	DÉODORANT	DE BAS EN HAUT; BEAUCOUP	RIEN	REÇU À LA NAISSANCE	ROMAINS	BRAVADE
		EXISTER			BASE D'ENVOL		
CHOÏSI				LAVE			
COALITION			VÈNERE ASSISTÉE			AXE	
OPPOSITION				SAPÉS	COPIÉ	QUARTIER DE REIMS	
CHAMBRE							
MÉTAL	POSITION	CARDINAUX	CHEVILLE				MANIÉRÉ
		HYMNE		TROISIÈME NOTE		POSSESSIF	
		PRISONS					
VIEILLES				FIN DE PARTIE		ARBRE CONIFÈRE	
NEÓN		FORME D'ÊTRE		ASSISE	ABER	EN EFFET	BOX
		ALUMINIUM	INTERDIT				
		GRAND ARBRE					
DU LATIN POUR MOI	HS			QUARTIER DE SIBIU	VACHEMENT CONNUE		FIN DE VERBE
	RADIUM						
HALTE					OPÉRA		
CRACK		DÉCHIFFRÉS				UN BAIL	

Solution mots flechés d'hier

C	O	M	N	I	V	O	R	E	I	P
N	I	R	I	P	O	U	R	O		
I	V	R	E	S	S	E				L
A	A	U	E	M	O	I	S			
L	D	T	R	I	C	T	R	A	C	
E	O	L	E		E		P	E		
S	R	S	A	L	E	R	E			
O	C	O	R	O	R	U	S			
E	G	R	A	T	I	G	N	U	R	E
N	O	X								N
C	B	R	E	A	K	M	A	T		
H	E	L	A	S	I	D	Y	L	L	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Boussab
 Rédaction: Hassan Benitaleb, Alain Bouafly, Mourad Tabet, Wafaa Meslouhi, Mehdi Ouassat, Rachid Melah
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir
 Service technique: Khadija Sbi (Responsable), Myriem Rahane, Khadija Halali, Mariama Farki, Elkandoussi Elmardi
 Révision: Abdelmoumen Wiamach
 Secrétariat: Aemaa Tibaa
 Photographe: Ahmed Lataki
 Correspondants: Ahmedou El Katob (Ladyoune), Abdelali Khalid (Essouira)
 Collaborateurs: Chouaib Sahoun, Khalil Benmouja
 Adresse de la Rédaction: 33, Rue Anir, Abdelkader, B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61 94 04
 Fax de la rédaction: 0522 62 09 72
 Service annonces et publicité: E-mail: annonces@libe.ma
 Youssef El Gals, Mouana El Youssefi, Louba Baghdadi, Latifa Mounib, Rkia At Dalman, Sihem Zaïer, Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 10
 Imprimerie: Les Editions Maghrébines
 Distribution: SA PRESS
 Dossier de presse: 130/04
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Soumis
- 2- Mot d'Archimède - Négatif
- 3- Edouard - Ou n'est rien si on n'en a pas un
- 4- Petit cube - Cadent
- 5- Élément - Fin de femme
- 6- Non militaire - Arçon
- 7- Font un rive - Premier mot du Comin - Manche
- 8- Firme US - Issue
- 9- Doigt de coq - Liquide vital
- 10- Font une commissure - Brème

VERTICALEMENT

- 1- Qui marque une orientation
- 2- Course éfrénée - Parmi
- 3- Gouroux - Argent - Projet sur rails
- 4- Sauvagement animal - Métal
- 5- L'Angleterre automobile - Créateur
- 6- Asséché - Sigle de qualité
- 7- Il couait près de Safi - Sur une borne
- 8- Ancien empire oriental anglais - Veslette
- 9- Filtre vivant - Souverain
- 10- Faiseur de plans

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		2		5		1	7		
	5		4	8	1		6		
1			6	7					
	1	4	5	9					
	9	3				7	4		
				4	3	5	2		
				6	8			4	
	4		2	1	9		7		
9	7		3			1			

Moyen

3	5	4						7	
								6	4
	1				4	2			
			4	9				6	
9	6		8	7			2	5	
7			6	5					
		9	2					1	
5	8								
7							3	4	8

Difficile

2	9		8						
				5			1		
		3		9	6	8			
8	4				3	5			
9								3	
		1	7				4	8	
		8	6	4		9			
	3			2					
					8		2	4	

Expert

			5					4	8
1			6				5	7	3
8									
			1	6		4			
	7							3	
		4		9	2				
									6
7	9	8				6			2
6	2					9			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	5	7	2	3	6	4	1	8	
4	1	8	7	5	9	3	6	2	
6	3	2	4	8	1	5	7	9	
8	4	3	1	7	5	2	9	6	
1	7	9	6	4	2	8	5	3	
2	6	5	8	9	3	7	4	1	
5	8	1	3	6	4	9	2	7	
3	2	4	9	1	7	6	8	5	
7	9	6	5	2	8	1	3	4	

Moyen

2	9	1	5	4	7	8	3	6	
8	3	5	1	6	2	9	7	4	
6	7	4	3	9	8	2	5	1	
3	1	8	7	2	6	5	4	9	
9	2	7	4	1	5	6	8	3	
5	4	6	8	3	9	7	1	2	
7	6	3	2	8	1	4	9	5	
1	8	9	6	5	4	3	2	7	
4	5	2	9	7	3	1	6	8	

Difficile

6	3	7	8	5	4	2	1	9	
4	9	5	1	3	2	8	6	7	
1	8	2	6	7	9	5	4	3	
5	4	1	9	8	7	6	3	2	
3	2	8	4	6	5	9	7	1	
9	7	6	3	2	1	4	8	5	
7	6	9	5	4	3	1	2	8	
8	1	3	2	9	6	7	5	4	
2	5	4	7	1	8	3	9	6	

Expert

1	7	3	2	5	4	8	9	6	
4	5	9	6	8	3	1	7	2	
6	2	8	7	9	1	5	3	4	
2	6	5	3	7	8	9	4	1	
3	8	1	9	4	5	6	2	7	
7	9	4	1	6	2	3	5	8	
9	3	6	4	1	7	2	8	5	
8	1	7	5	2	9	4	6	3	
5	4	2	8	3	6	7	1	9	

Economie

Selon la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies

Le Maroc, promis à jouer un rôle central dans le commerce intra-africain

Le Maroc est promis à jouer un rôle central dans le commerce intra-africain, a affirmé, jeudi à Fès, le directeur du Bureau de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Adam Elhiraika, en marge de la cinquième édition du Forum économique de Fès-Meknès.

Le Royaume du Maroc dispose du plus grand potentiel pour tirer profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a-t-il dit dans une déclaration à la MAP, à l'issue de la conférence "We Afri Can - L'Afrique en action : créons les synergies pour un avenir partagé" tenue dans le cadre de ce forum.

M. Elhiraika a ajouté qu'en consolidant ses capacités industrielles et en renforçant ses échanges avec ses partenaires africains, le Royaume est bien placé pour devenir un moteur de la transformation économique du continent.

"Le Royaume s'est distingué ces dernières années par des investissements soutenus dans les infrastructures, en particulier dans les secteurs des services et des énergies renouvelables", a-t-il poursuivi, notant que le Maroc a montré un engagement constant dans le développement de l'éducation, le renforcement des réseaux, la signature d'accords ainsi que le lancement d'initiatives visant à relier plus efficacement le marché marocain au reste du continent.

Il a par ailleurs noté que le continent africain reste fortement dépendant des importations de produits manufacturés, ce qui ouvre une opportunité stratégique à tout pays capable de développer une industrie compétitive, notamment le Royaume du Maroc qui dispose d'une industrie manufacturière efficace et en plein essor.

Forum économique de Fès-Meknès

Des responsables africains prônent un commerce intracontinental renforcé en Afrique



Des responsables africains et représentants d'institutions internationales ont appelé, jeudi à Fès, à une intégration économique renforcée du continent, ainsi qu'au renforcement du commerce intracontinental.

Présents à l'occasion de la conférence "We Afri Can - L'Afrique en action : créons les synergies pour un avenir partagé" tenue dans le cadre de la cinquième édition du Forum économique Fès-Meknès, les intervenants ont mis l'accent sur les enjeux majeurs liés à la coopération Sud-Sud, à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et aux perspectives d'un développement durable, inclusif et interconnecté entre les pays africains.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur de Madagascar au Maroc, Johary Hoela Rajobson, a souligné que cette initiative met en lumière toutes les potentialités de l'unité panafricaine, de la francophonie et de la coopération entre les Nations, rappelant que le continent regorge de potentiels inexploités et de richesses diverses, qu'il est urgent de valoriser par des mécanismes d'échange et de collaboration

durables entre les États, les secteurs économiques, les institutions et les cultures du continent.

Il a particulièrement salué le rôle moteur du Royaume du Maroc dans cette dynamique, rappelant que les liens historiques et culturels partagés entre le Maroc et de nombreux pays africains, dont Madagascar, constituent une base solide pour la création de partenariats multiformes. La mission du continent africain doit être orientée vers l'unité, la valorisation durable de ses ressources naturelles et humaines, et la construction d'un avenir inclusif, interconnecté et résilient, a-t-il souligné, mettant en avant l'importance des partenariats stratégiques et des investissements responsables, ainsi que la nécessité de faire de la coopération Sud-Sud une priorité politique et économique.

De son côté, le président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie, Cheikh El-Avia Ould Mohamed Khouna, a indiqué que ce forum représente un rendez-vous stratégique, placé sous le signe du partenariat, des valeurs communes et d'une vision partagée du déve-

loppement du continent, rappelant que l'Afrique s'affirme aujourd'hui comme un espace stratégique en pleine mutation, avec un potentiel économique inégalé. Selon lui, il est impératif de construire des passerelles solides entre les opérateurs économiques, les décideurs politiques, et les partenaires techniques et financiers, afin de traduire les ambitions du continent en actions concrètes.

Il a ajouté que cela passe par une meilleure gouvernance, le renforcement de la sécurité régionale et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Il a également insisté sur le rôle des Chambres de commerce en tant qu'acteurs de proximité, capables de faciliter, former et valoriser les initiatives locales, tout en appelant à un élargissement des partenariats et à une diffusion équitable des nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire africain.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du bureau de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies, Adam Elhiraika, a rappelé que la CEA soutient les efforts pour promouvoir l'inté-

gration régionale et le développement des ressources domestiques, soulignant que ces dynamiques sont essentielles pour renforcer la souveraineté économique et améliorer les indicateurs sociaux à l'échelle du continent.

Il a également mis en avant l'accord de libre-échange continental africain comme un levier fondamental de croissance et d'intégration, expliquant que ce cadre offre un potentiel immense pour dynamiser le commerce intra-africain, renforcer les capacités productives locales et attirer des investissements.

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, la cinquième édition du Forum économique Fès-Meknès connaît la participation de représentants de plusieurs pays africains et européens.

Cette édition, organisée sous le thème "Investir, innover, coopérer : les clés d'un avenir partagé", propose un programme riche et diversifié, avec la participation de délégations de plus de 20 pays représentant plus de 52 chambres professionnelles.

Bank Al-Maghrib et IFC s'allient pour promouvoir l'inclusion financière agricole au Maroc

Bank Al-Maghrib (BAM) et International Finance Corporation (IFC - Société financière internationale) ont signé, mercredi à Rabat, un cadre de partenariat portant sur la promotion de l'inclusion financière agricole.

Ce partenariat traduit l'ambition des deux institutions de promouvoir un modèle de financement innovant pour répondre aux besoins financiers des petits agriculteurs et des chaînes de valeurs agricoles, indiquent BAM et IFC dans un communiqué conjoint.

La convention contribue ainsi aux objectifs nationaux du Maroc en matière d'inclusion financière agri-

cole et au programme de sécurité alimentaire à l'horizon 2030. Le périmètre de ce partenariat couvre l'agriculture technologique (AgTech) au Maroc. Cette activité, en pleine expansion, contribue à la modernisation des pratiques agricoles grâce à l'utilisation de technologies avancées, rapporte la MAP.

La combinaison des ressources, des expériences et des expertises permettra aux agriculteurs d'accéder à des services financiers personnalisés, grâce à l'accompagnement de l'AgTech dont les offres associent le conseil technique, la gestion des relations avec les acteurs de leurs chaînes de valeur ainsi que l'inclusion

financière.

L'objectif commun de ce partenariat est d'améliorer la résilience des exploitations agricoles et de favoriser une croissance inclusive et durable.

La convention porte sur la mobilisation et l'accompagnement des acteurs de l'écosystème financier, le développement de nouvelles approches pour une meilleure utilisation des données sur le secteur agricole ainsi que la sensibilisation des agriculteurs par rapport aux options de financement disponibles, en veillant à ce qu'ils aient les outils nécessaires pour prendre les bonnes décisions.

Pour concilier compétitivité des entreprises et respect du travail décent

Le CESE plaide pour un encadrement juridique des formes atypiques d'emploi

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a recommandé, mercredi à Rabat, l'instauration d'un cadre juridique régissant les formes atypiques d'emploi, de manière à garantir la compétitivité des entreprises et le respect des normes du travail décent.

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation des conclusions de son avis sur "Les formes atypiques d'emploi et les relations professionnelles : nouveaux défis et opportunités émergentes", le CESE a souligné l'impératif de la reconnaissance juridique des formes atypiques d'emploi, la nécessité d'y garantir le respect des normes du travail décent, ainsi que l'importance de permettre aux travailleurs atypiques d'accé-

der à la formation continue.

Le Conseil a également recommandé l'intégration de l'emploi atypique et des mutations du marché du travail dans les thématiques du dialogue social, tant au niveau national que sectoriel, afin d'élaborer des politiques publiques participatives, rapporte la MAP.

Il préconise aussi de garantir aux travailleurs concernés le droit à la négociation collective avec leurs employeurs ou leurs représentants à tous les niveaux, de mettre en place des mécanismes de veille et d'observation, et de produire des études prospectives de manière régulière.

S'exprimant à cette occasion, le président du CESE, Abdelkader Amara, a appelé à instaurer un

équilibre entre la compétitivité des entreprises et les droits des travailleurs à travers les nouvelles formes d'emploi.

M. Amara a souligné que la création d'un environnement professionnel souple et capable d'intégrer les formes émergentes d'emploi nécessite de concilier entre la compétitivité, les besoins du marché et les normes de travail décent devant être garanties aux personnes concernées par ces formes de travail atypiques.

Si ces nouvelles formes d'emploi offrent des opportunités prometteuses, elles soulèvent néanmoins des défis majeurs en matière d'encadrement juridique, de parité salariale, d'accès total ou partiel à la protection sociale, outre d'autres droits socio-écono-

miques fondamentaux des travailleurs, a-t-il poursuivi.

Le président du CESE a également noté que le marché de l'emploi connaît, ces dernières années, des évolutions accélérées, marquées notamment par l'émergence de nouvelles formes d'emploi.

Pour sa part, Mohamed Mostaghfir, membre du Conseil, a affirmé que l'essor des formes atypiques d'emploi au Maroc représente une opportunité stratégique pour le Royaume, tant en matière d'attractivité des investissements dans ces secteurs émergents que pour la création d'emplois, notamment en faveur des jeunes et des femmes, tout en renforçant la performance et la compétitivité des entreprises dans

un environnement professionnel flexible et adaptable.

A travers cette autosaisine, le CESE entend appréhender les dynamiques des formes atypiques d'emploi, telles que le télétravail, le travail via les plateformes numériques ou encore le travail à temps partiel, qui prennent une ampleur croissante dans de nombreux secteurs économiques et services publics.

L'objectif est également d'explorer les moyens d'accompagner ces nouvelles formes en vue de créer de nouvelles opportunités d'emploi, d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises, et de dynamiser l'économie nationale, tout en tenant compte des conditions de travail décent pour les travailleurs.

BTP : Un secteur en pleine relance

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) amorce une relance soutenue au Maroc, dopée par la reprise des livraisons de ciment et l'accélération des grands chantiers d'infrastructure, à l'approche des échéances structurantes de 2030.

Porté par la commande publique et un regain d'intérêt privé, ce secteur s'impose de nouveau comme levier stratégique de développement économique et territorial. Les récents chiffres du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville confirment cette dynamique, puisqu'à fin mai 2025, les livraisons de ciment ont franchi le cap des 6 millions de tonnes, en progression de 9,48% par rapport à la même période de l'année précédente.

Une croissance significative, saluée par les professionnels du secteur, qui y voient un indicateur transversal de reprise effective.

Dans un entretien à la MAP, le président de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTP), Mohamed Mahboub, a souligné, que cette dynamique dépasse le simple effet de rattrapage post-crise.

Elle traduit le regain d'une commande publique ambitieuse, portée en grande partie par les grands projets d'infrastructures publiques, tels que les infrastructures sportives à l'horizon 2030, les grands chantiers hydrau-

liques, les programmes de logement, de transport (LGV, autoroutes), ainsi que les projets portuaires, etc, a expliqué M. Mahboub.

Et de poursuivre : "Nous constatons aussi le redémarrage progressif de la commande privée, stimulée notamment par les effets d'entraînement liés à l'organisation de la Coupe du monde 2030. Celle-ci commence à se traduire, dans plusieurs régions, par une accélération des projets résidentiels, tertiaires et hôteliers, en lien avec les besoins croissants en infrastructures d'accueil et de services".

Un autre élément marquant de cette dynamique est la progression remarquable de la consommation dans les segments du béton prêt à l'emploi (+22,41%) et de la préfabrication (+18,63%).

C'est ce qu'a fait remarquer Samir Bouchrit, ingénieur civil, qui a relevé que cette évolution reflète le recours accru des entreprises à des procédés modernes, permettant une accélération des délais d'exécution et une meilleure maîtrise des projets.

Selon lui, la tendance actuelle est avant tout structurelle. "Le Maroc est entré dans une nouvelle phase stratégique de développement de ses infrastructures, notamment en perspective de la Coupe du monde, mais aussi dans une logique de renforcement de l'attractivité économique", a dit M. Bouchrit.

Cette dynamique, a-t-il soutenu, s'accom-

pagne de la modernisation et de l'extension des infrastructures (ports, barrages, aéroports, routes, autoroutes, LGV, et bientôt, le RER dans certaines métropoles). Des projets d'envergure qui façonnent un nouvel écosystème et placent le Maroc sur la voie des grandes nations dotées d'infrastructures modernes et performantes.

Quid des perspectives ?

Tout laisse à croire que les perspectives d'évolution du secteur du BTP sont prometteuses. Comme l'a bien affirmé le président de la FNBTP, les projets engagés font du secteur un levier essentiel du développement économique et social du Royaume.

Encore faut-il surmonter les obstacles actuels liés, entre autres, au cadre réglementaire, à l'accès des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) au financement, à la mise à niveau technique et technologique, à la modernisation de la formation initiale et à la simplification des procédures d'accès à la formation continue, a noté M. Mahboub.

Il a également mis l'accent sur l'enjeu de tirer l'ensemble des entreprises vers le haut, de favoriser l'émergence de champions nationaux compétitifs, et de renforcer le rayonnement du BTP marocain à l'échelle régionale et internationale, dans un contexte de concurrence accrue, rappelant que la

FNBTP reste pleinement mobilisée pour accompagner cette transformation, en étroite coordination avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Même son de cloche pour M. Bouchrit qui a estimé que trois grandes tendances se dessinent clairement.

Il s'agit, d'abord, de la modernisation technologique via l'adoption du BIM (Building Information Modeling), le recours accru à la préfabrication et à l'industrialisation du bâtiment, dans l'objectif d'optimiser la productivité et d'améliorer la qualité des ouvrages.

Ensuite, M. Bouchrit a mis en avant la croissance régionalisée, indiquant que le développement ne se limite plus au triangle Casablanca-Rabat-Tanger. Des pôles comme Agadir, Marrakech, Fès, l'Oriental ou Dakhla connaissent aujourd'hui une dynamique réelle, qui appelle à une meilleure répartition des projets et des investissements.

Pour ce qui est de la troisième tendance, M. Bouchrit évoque une transformation environnementale profonde. "Le Maroc s'est engagé dans une trajectoire de décarbonation. Le secteur du BTP devra impérativement s'aligner sur ces objectifs, en intégrant des normes vertes, la réhabilitation énergétique et une gestion plus responsable des ressources naturelles".

Festival Mawazine

20 ans d'émotions, de musique et de partage sans frontières

Êtes-vous prêts à vivre une nouvelle aventure musicale hors du commun ? Cette année encore, le Festival Mawazine revient pour vous emporter dans un voyage sonore où se rencontrent les rythmes du monde, les voix légendaires et les talents les plus prodigieux. Pour son vingtième anniversaire qui s'annonce mémorable, le Festival vous a concocté une programmation de choix à la croisée des influences, aussi riche que passionnante, transformant les villes de Rabat et Salé en une immense scène à ciel ouvert.

Mawazine 2025, c'est neuf jours d'évasion mélodique, ponctués de concerts, de rencontres multiculturelles et d'émotions partagées, en célébrant la musique universelle dans toute sa diversité et sa splendeur.

Du Hip-hop au Rap, en passant par la K-pop, la pop arabe, la musique classique et les rythmes africains, ce festival s'impose comme le rendez-vous musical incontournable de l'année, en offrant un panorama musical éclectique. Avec des artistes de renom venus des quatre coins du globe, Mawazine propose une mosaïque sonore à la rencontre des styles et des générations.

Ainsi, sur la scène OLM Souissi, les festivaliers retrouveront les icônes du moment, notamment la star planétaire de l'EDM, Afrojack, pour une ouverture électrisante, avant de céder la place aux poids lourds de la musique mondiale, tels que la référence ultime du rap 50 Cent, la queen du reggaeton-pop Latino Becky G, la légende electro Lost Frequencies, la super star de l'afrobeats Wizkid, le roi de l'afro-house mondiale Mobyack, et même l'artiste aux multi-



ples casquettes Will Smith, dont la participation marque un moment symbolique, s'inscrivant dans le cadre de sa tournée pour promouvoir son nouvel album intitulé "Based on a True Story".

La K-pop sera aussi présente avec le très attendu groupe sud-coréen Aespa, preuve de l'ancrage du festival dans les tendances contemporaines.

La musique marocaine ne sera pas en reste : El Grande Toto, fer de lance du rap national, enflammera la scène OLM Souissi lors d'une soirée de clôture explosive, aux côtés du phénomène du rap Lil Baby.

La scène orientale, quant à elle, brillera de mille feux avec des voix emblématiques du monde arabe. Sur la scène Nahda, le public aura droit à une série de performances d'exception portées par certaines des plus grandes voix de

la chanson arabe contemporaine.

L'icône Nancy Ajram, la romantique Sherine, le charismatique Ragheb Alama, le charmeur Hamaki, la talentueuse Diana Hadad, ainsi que la pétillante Ruby et l'explosive Myriam Fares viendront, chacun à sa manière, enflammer la scène et faire vibrer les cœurs.

La cerise sur le gâteau sera la prestation de Boudchart qui promet un concert de haute qualité avec son énergie débordante, ses rythmes festifs et son contact unique avec le public.

Quant au Théâtre national Mohammed V, il ouvrira ses portes aux grandes légendes de la chanson arabe, en accueillant notamment le "Kayser" Kadim Al Sahir, figure de proue de la poésie chantée, ainsi que l'inoubliable Majda El Roumi, véritable icône de la musique arabe. A leurs côtés, les talentueux Wael

Jassar, Ziad Bourji et Tamer Achour viendront enrichir cette programmation d'exception avec des prestations où émotion, passion et douce nostalgie se mêleront dans une parfaite harmonie.

Pour les passionnés de la musique marocaine, qu'elle soit moderne ou populaire, la scène de Salé mettra en lumière une palette d'artistes incarnant la diversité du paysage musical marocain. Il s'agit notamment de l'ambassadeur de l'art d'Al Aïta Hajib et des figures confirmées du Chaabi, R&B, pop et Rap comme Daoudi, Adil Miloudi, Zakaria Ghafouli, Kaoutar Berrani, 7-Toun, Cravata, Duke, Draganov...

Sans oublier les sonorités africaines et afro-caribéennes, mises à l'honneur sur la scène Bouregreg. Des artistes de renom tels que Burning Spear, Etuk Ubong, Yemi Alade, Salif Keita, Cheikh Lô, Julian Marley ou encore De La Soul y feront résonner des héritages puissants, ancrés dans les héritages musicaux du continent et d'ailleurs.

Vingt ans après sa création, le Festival Mawazine-Rythmes du Monde, placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Du 20 au 28 juin, les scènes de Rabat et Salé vibreront à l'unisson au rythme d'une programmation particulièrement alléchante. Avec plus de 2 millions de festivaliers pour chacune de ses dernières éditions, Mawazine est considéré comme le deuxième plus grand événement culturel au monde. Cette année encore, l'aventure promet d'être grandiose... Alors soyez au rendez-vous !

Par Imane Brougi (MAP)

Festival international du film de Dakhla

"Samia" de Yasemine Samederli remporte le Grand Prix

Le long métrage "Samia" de la réalisatrice Yasemine Samederli (Allemagne/Italie/Belgique) a remporté le Grand Prix de la 13^e édition du Festival international du film de Dakhla clôturée mercredi soir.

Le Prix du jury de cette manifestation organisée par l'Association pour l'animation culturelle et artistique des provinces du Sud, est revenu au film "Hanami" de Denis Fernandes (Cap-Vert/Portugal).

L'acteur Ibrahima M'Baye a remporté le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans le film "Ni chaînes ni maître" (Bénin/France), alors qu'Ilham Mohamed Osman a été sacrée meilleure actrice pour son interprétation dans le film "Samia".

Un Prix spécial du jury a été attribué au film "Hayat" du réalisateur Zeki Delirkubus (Turquie).

Dans la catégorie court-métrage, le Prix du jury (meilleur film) a été attribué à "Sokoun" de la réalisatrice Dina Naser (Jordanie), alors que Marouane Labib (Tunisie) a remporté le Prix de la meilleure réalisation

pour son film "Leno Africa".

Le Prix du meilleur scénario a été décerné au film "Ne réveillez pas l'enfant qui dort" de Aubert Kevin (Sénégal/Cameroun), tandis que le film "Rendez-vous d'avant l'aube" de John Van Aiglon (Congo) a reçu une mention spéciale.

Dans la section "Dakhla Project", une nouvelle plateforme lancée par les organisateurs pour accompagner et soutenir les projets de longs-métrages, le 1er Prix a été attribué au projet "Le champ" de Mohamed Bouhari (Maroc), le 2^e Prix est revenu à "Tarfaya" de Sofia Alaoui (Maroc), tandis que le 3^e Prix a été décerné au film "En attendant la récolte" de Sagou Banou (Mali).

Dans une déclaration à la MAP, le président du festival, Charaf Eddine Zine El Abidine, s'est félicité de l'affluence remarquable du public aux différentes activités du festival, notamment les projections de films, les conférences, les ateliers et les masterclass, soulignant que la ville de Dakhla s'impose désormais comme un axe majeur de rencontres pour les cinéastes des pays

du Sud. Selon les organisateurs, ce rendez-vous cinématographique s'est affirmé au fil des années, comme un véritable carrefour culturel continental, ouvert à une nouvelle génération de cinéastes, africains notamment, mais aussi internationaux.

Cette 13^e édition a connu la participation de 18 films de fiction (longs et courts

métrages) en compétition officielle, représentant notamment le Bénin, le Sénégal, le Cameroun, le Cap-Vert, le Burkina Faso, le Congo, la France, la Turquie, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Arabie Saoudite, la Palestine, la Jordanie, les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, la Tunisie, ainsi que le pays hôte, le Maroc.



Des artistes marocains signent une grande fresque à Stronarte

Les murs de la commune de Strona en Italie ont parlé. Des artistes marocains ont participé à la réalisation d'une grande fresque murale baptisée «Toi et moi, et moi et toi» dans le cadre de la deuxième édition de Stronarte. Organisé par l'Association culturelle Pro Loco di Strona, cet événement a connu une participation remarquable d'artistes marocains dont Kaoutar Bassir (France), Lilya Sakhi et Omar Gammaoui (Canada), Rachid Joudart (Italie), Tarik Sakhi (Belgique) aux côtés de Jota (Brésil) et d'Irina (Etats-Unis). Leur art a écrit ses lettres de noblesse à travers plusieurs activités dont divers ateliers notamment en peinture et matériaux recyclés, une exposition collective, entre autres.

Fruit d'un partenariat entre les artistes marocains et les organisateurs de Stronarte, la fresque murale réalisée lors de cette édition a transformé les murs de la commune de Strona en une véritable galerie à ciel ouvert. Cette œuvre est aussi «un hymne visuel à l'interconnexion humaine», selon l'architecte et plasticienne marocaine Kaoutar Bassir, résidant à Paris. «Sur un mur qui pourrait passer inaperçu, une explosion de couleurs et de visages attire le regard, transformant un bâtiment ordinaire en une œuvre d'art puissante. Cette fresque» est bien plus qu'une simple peinture murale, elle est un miroir tendu à l'âme humaine. Elle reflète la complexité de nos identités individuelles et la profondeur de nos liens mutuels», indique-t-elle à ce propos.

En effet, dans cette fresque murale, on voit des visages déconstruits en formes géométriques à la fois vives et dynamiques. Les teintes de bleu pro-

fond, d'orange ardent, de rouge passionné et de jaune éclatant s'entremêlent. Résultat : une mosaïque visuelle qui saisit l'essence même de l'émotion humaine. «On y devine la réflexion, l'espoir, peut-être même une pointe de mélancolie, mais toujours une dignité inhérente», poursuit-elle.

Dans la réalisation de cette œuvre, aux côtés de Kaoutar Bassir, on retient notamment la participation remarquable du graphiste et directeur artistique

à Bruxelles Tarik Sakhi. Les deux ont été épaulés par les artistes Rachid Joudart, artiste-peintre à Strona depuis 18 ans, partageant son temps entre l'Italie et New York, et le plasticien brésilien Jota. Tous les quatre ont réalisé cette fresque. Toujours dans le cadre de cette édition, Lilya Sakhi, étudiante en sciences juridiques droit international, a animé des ateliers pour enfants tandis qu'Omar Gammaoui a animé des ateliers en art de la récupération avant d'exposer les

œuvres réalisées tout au long de cette expérience interactive. Parmi les artistes impliqués dans cette belle aventure, il y a l'artiste américaine Irina qui a exposé ses œuvres réalisées à partir des fils.

Il faut dire que la participation de nos artistes marocains à Stronarte a été saluée par la critique pour son originalité, sa diversité et sa qualité artistique. En apportant leur touche personnelle à cet événement culturel majeur, ces artistes ont confirmé le rayonnement de l'art marocain sur la scène artistique internationale.

«Je suis fier d'avoir participé à cet événement fédérateur. C'était une expérience riche en émotion et en partage. Nous avons passé plusieurs jours à travailler sur ce projet, alliant nos différentes techniques artistiques pour donner vie à cette fresque monumentale. Chacun de nous y a apporté sa touche personnelle afin de créer une harmonie visuelle impressionnante à plus d'un titre», a ajouté Kaoutar Bassir.

Et de conclure : «Au-delà de la dimension artistique, cette fresque n'est pas seulement une belle image, c'est un dialogue. Elle nous invite à nous arrêter, à observer et à réfléchir sur notre propre place dans le monde et sur nos relations avec les autres. «Toi et moi, et moi et toi» est un puissant témoignage artistique de l'unité dans la diversité, un appel silencieux mais envoûtant à reconnaître et à célébrer les liens qui nous unissent tous. Une œuvre qui, sans aucun doute, continuera d'inspirer et de faire réfléchir ceux qui auront la chance de la contempler».

Ayoub Akil



Ouverture en fanfare de la 26^{ème} édition du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira

La 26^e édition du Festival Gnaoua et musiques du monde s'est ouverte, jeudi à Essaouira, par une parade haute en couleur, ouvrant ainsi le bal de trois jours de festivités vibrantes. Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition a été inaugurée par un tourbillon de couleurs et de rythmes, en présence notamment du Conseiller de SM le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, de la productrice du festival, Neïla Tazi ainsi que d'un parterre de personnalités des mondes des arts et de la culture.

Moment phare d'allégresse et de partage très attendu par les Souiris et les festivaliers, la parade d'ouverture, guidée par les Maâlems Gnaoua, a mêlé des rythmes gnaouis à d'autres arts folkloriques en danse animée sillonnant les ruelles de l'ancienne médina, pour livrer une performance époustouflante aux milliers de spectateurs venus des quatre coins du monde pour célébrer, comme il se doit, le lancement de cette fête de la musique.

S'exprimant à cette occasion, Mme Tazi a souligné que bien plus qu'un simple festival musical, cet événement d'envie est une célébration du patrimoine, du dialogue et de

l'humanité partagée, offrant un moment unique où les anciens rythmes rencontrent les sons contemporains, et où artistes et public se retrouvent dans un esprit d'unité.

Plus qu'un événement artistique, ce festival est porteur d'une profonde vision culturelle, nationale et humaine, qui érige la culture en levier stratégique de l'unité nationale et en outil efficient de la diplomatie culturelle marocaine, a-t-elle relevé.

Mme Tazi a, par ailleurs, affirmé que la musique gnaoua, reconnue comme patrimoine culturel immatériel mondial par l'UNESCO, est née de siècles d'influences afri-

caines, arabes, berbères et spirituelles, en tant que langage universel de résilience, de guérison et de joie, qui reflète une expérience humaine profonde dépassant les frontières.

A travers ce festival, "nous souhaitons offrir non seulement des performances, mais aussi des rencontres, un espace où les cultures s'écoulent, les traditions sont honorées et où de nouveaux chemins artistiques se dessinent", a-t-elle poursuivi, notant qu'il représente un exemple vivant de la manière dont la culture peut bâtir des ponts au-delà des différences.

Cette édition accueillera plus de 350 artistes, dont 40

Maâlems Gnaoua, réunis dans des fusions musicales audacieuses, sur les scènes emblématiques d'Essaouira.

Trois jours durant, des sonorités venues d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie et des Caraïbes se rencontreront dans une célébration vibrante de la diversité et du dialogue.

Autre moment phare du Festival, le Forum des droits humains, organisé en partenariat avec le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), qui se tient dans sa 12^e édition sous le thème "Mobilités humaines et dynamiques culturelles".

Par Bassma Rayadi (MAP)

Vers un système de baccalauréat unifié et efficace

La solution idéale pour relever les défis éducatifs et économiques

Horizons

Le système du baccalauréat au Maroc fait aujourd'hui face à une série de défis qui soulèvent de profondes interrogations quant à son efficacité et sa pertinence face aux exigences de l'époque actuelle. Lors de la session de cette année, le taux de réussite national n'a pas dépassé 67 %, un chiffre modeste en comparaison avec plusieurs pays du bassin méditerranéen : la France a atteint un taux de réussite de 91,4 % en 2024, l'Espagne 94 %, le Liban plus de 90 %, et l'Italie plus de 99 % en 2025. Ces écarts ouvrent le débat sur la structure organisationnelle et le mode d'évaluation du baccalauréat marocain, ainsi que sur la nécessité d'une relecture tenant compte de l'évolution des contextes national et international.

Il convient de rappeler que le Maroc a connu sa première réforme structurelle du système du baccalauréat à la fin des années 1980 (1987), avec une division de ce cycle en deux années : la première année du baccalauréat et l'année terminale, dans le but d'améliorer la progressivité de l'apprentissage et de renforcer la préparation des élèves à l'enseignement supérieur. Cependant, cette structure n'était initialement accompagnée d'aucun système de pondération dans la notation, l'évaluation reposant entièrement sur les résultats des examens finaux de la dernière année.

Ce n'est qu'à partir de 2003, dans le cadre de la Charte nationale d'éducation et de formation, qu'un système d'évaluation multiple a été instauré, intégrant trois composantes principales dans le calcul de la moyenne générale du baccalauréat : le contrôle continu (25 %), évalué au sein de l'établissement scolaire ; l'examen régional en première année de baccalauréat (25 %) ; puis l'examen national unifié en année terminale (50 %), qui concerne les matières de spécialité selon chaque filière. Cette réforme a constitué un tournant qualitatif dans la structuration des méthodes d'évaluation des candidats au baccalauréat, en instaurant une répartition plus équilibrée des responsabilités entre l'établissement scolaire, les centres régionaux et le département de tutelle.

En apparence, cette répartition semble organisée ; mais dans la réalité, elle engendre une grande confusion dans le parcours scolaire de l'élève, dispersant son attention et diminuant sa préparation aux matières spécialisées nécessaires à ses études universitaires. L'élève se retrouve contraint de concilier les matières de l'examen régional et celles de sa spécialité, ce qui nuit à sa concentration et à sa performance dans les matières fondamentales de son orientation.

Ainsi, l'élève consacre presque entièrement le deuxième semestre, voire l'année scolaire complète, à la préparation des matières de l'examen



régional, négligeant volontairement, ou sous pression, les matières de spécialité qu'il doit pourtant maîtriser en deuxième et dernière année du secondaire. Cette situation provoque un déséquilibre dans la hiérarchisation des priorités d'apprentissage, reléguant les matières essentielles à l'orientation universitaire et au parcours professionnel, et impactant négativement la préparation à l'année terminale qui représente la moitié de la moyenne générale du baccalauréat.

Par ailleurs, le phénomène des cours de soutien privés prend de l'ampleur, en particulier en première année du baccalauréat. Sous la pression de l'examen régional, les élèves assistent à de nombreuses heures de cours en dehors de l'école, entraînant une fatigue physique et mentale qui affecte leur rendement dans les matières de spécialité pendant les heures de cours. De plus, cela engendre un coût financier lourd pour les familles, accentuant les inégalités sociales, notamment dans les zones urbaines.

Plus grave encore, la tenue de l'examen régional à la fin du mois de mai, comme c'est le cas cette année, vide de fait les lycées de leurs élèves avant l'heure, puisque ces établissements deviennent des centres d'examen ou de correction. Cela impose aux autres élèves une sorte de « vacances non déclarées ». Ainsi, l'élève passe d'une pause estivale prévue de deux mois à une interruption qui s'étale en réalité sur trois mois ou plus, ce qui provoque une rupture prolongée des études. La rentrée scolaire de septembre devient alors difficile et perturbante, obligeant les enseignants à reconstruire et à consolider les connaissances de base des matières spécialisées censées avoir été acquises l'année précédente, ce qui entrave toute planification pédagogique cohérente pour le début de la nouvelle année scolaire.

En tenant compte de la structure actuelle du baccalauréat sur deux années, de la faible attention portée aux matières de spécialité, de la pression psychologique, du poids accordé à la

réussite de l'examen régional dans des matières secondaires, ainsi que de l'allongement des vacances d'été, il apparaît clairement qu'une grande partie de la faiblesse des résultats au baccalauréat marocain provient de ce choix organisationnel. Ce mode d'organisation, adopté depuis plus de vingt ans, est aujourd'hui dépassé et ne répond plus à la réalité actuelle. Les systèmes d'évaluation doivent être périodiquement revus pour s'adapter aux besoins des nouvelles générations et aux mutations sociales.

A cela s'ajoute un dysfonctionnement dans l'orientation scolaire et ses répercussions sur l'intégration et la réussite dans l'enseignement supérieur. On constate un fort taux d'abandon en première ou deuxième année universitaire, ce qui représente une perte énorme en termes de formation des compétences jeunes et un impact négatif sur leur avenir professionnel.

Au-delà de ce constat pédagogique, académique et humain accablant, le système actuel de baccalauréat sur deux années engendre également un coût financier important pour l'Etat. Le budget d'organisation de chaque session atteint plusieurs dizaines de millions de dirhams, couvrant l'élaboration, l'impression, la distribution, la surveillance, la correction des examens, ainsi que leur sécurisation. A cela s'ajoute la mobilisation contre la fraude et la mise à contribution des appareils sécuritaires et de la protection civile pendant les trois jours des épreuves.

D'un point de vue économique, l'absence des parents de leur lieu de travail pour accompagner leurs enfants pendant les examens nuit à la productivité nationale, ces derniers représentant environ 2 à 3 % de la population active, ce qui engendre des pertes financières notables.

Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui d'alléger la pression sur les élèves, mais aussi de revaloriser les matières de spécialité, de reconnaître les efforts fournis en première année, d'intégrer l'évaluation de manière

équilibrée dans le parcours scolaire, de rationaliser le temps scolaire et de garantir la continuité de l'enseignement jusqu'à la fin de l'année.

Ces problèmes confirment que le système actuel du baccalauréat a besoin de réformes profondes centrées sur une orientation des élèves vers leurs spécialités dès la première année du secondaire, soit au niveau du tronc commun, plutôt que d'attendre la deuxième année pour choisir une filière. Ce changement permettrait aux élèves de mieux se concentrer, d'améliorer leurs résultats, et de réduire les charges financières et organisationnelles de l'Etat.

Pour dépasser tous ces dysfonctionnements, il semble que le moment soit venu de repenser entièrement la structure de l'examen du baccalauréat au Maroc. Il est impératif de réorganiser cet examen sur une seule année, à savoir l'année terminale du secondaire. Les élèves devraient être évalués principalement dans leurs matières de spécialité, en plus d'une épreuve de philosophie et d'une matière linguistique au choix. Ces matières devraient représenter 60 % de la moyenne générale.

Les 40 % restants pourraient être répartis en deux volets complémentaires : 20 % dédiés à l'évaluation continue au sein de l'établissement scolaire, par le suivi des performances de l'élève tout au long de l'année, et 20 % à l'évaluation des compétences de vie, des aptitudes comportementales et des capacités relationnelles, à travers des projets scolaires collectifs réalisés au sein de l'établissement. Ce travail devrait être effectué en deuxième année du secondaire, avant l'année terminale, afin que l'élève développe ses compétences au bon moment et n'attende pas la phase de l'examen final. Ces projets doivent porter sur des thèmes civiques et éducatifs soigneusement choisis, présentés devant les élèves et les enseignants, renforçant ainsi l'esprit d'initiative, le travail collectif, la communication et l'implication dans la vie scolaire. En définitive, l'avenir de l'éducation au Maroc dépend de la capacité des décideurs à moderniser ce système au service des intérêts des élèves et de l'économie nationale, afin de faire du Maroc un pays compétitif en matière de qualité d'enseignement et de chances de réussite.



Par Saïd Jamil
Professeur de l'enseignement supérieur

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°48/2025/ABHGZR

Le Lundi 14/07/2025 à 09h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°48/2025/ABHGZR du 14/07/2025 pour : ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX SEUILS AU NIVEAU DES SITES : IMIN OUAKKA (CT AIT OUALLA) ET ALMOU (CT TAGHBALT), POUR LA RECHARGE ARTIFICIELLE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE TAGHBALT, PROVINCE DE ZAGORA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 240 000,00DHS (Deux Cent Quarante Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4013/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°49/2025/ABHGZR

Le Lundi 14/07/2025 à 09h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°49/2025/ABHGZR du 14/07/2025 pour : Audit des marchés publics de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 33 600,00 DHS

Trente-Trois Mille Six Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 600,00 DHS (Six cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4014/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°50/2025/ABHGZR

Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le Lundi 14/07/2025 à 10h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°50/2025/ABHGZR du 14/07/2025, pour Assistance technique et suivi des travaux de réalisation d'un système de collecte des eaux pluviales par Matfia sur Fouad D'abbari. Commune de N'zala. Province de Midelt.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 120 000,00DHS (Cent Vingt Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 000,00 DHS (Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4016/PA

trepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4015/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°51/2025/ABHGZR

Le Lundi 14/07/2025 à 10h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°51/2025/ABHGZR du 14/07/2025 pour Etude de la mise en place d'un contrat de nappe pour une gestion participative et durable des ressources en eaux souterraines du système aquifère de « Errachidia-Tinjdad ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 320 000,00 DHS (Un Million Trois Cent Vingt Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 26 000,00 DHS (Vingt Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°52/2025/ABHGZR

Le Lundi 14/07/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°52/2025/ABHGZR du 14/07/2025, pour Réalisation des campagnes de mesures de suivi de la qualité des ressources en eau dans la zone d'action de l'Agence du bassin hydraulique du Guir Ziz Rheris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Montant Minimum : 537 168,00 DH TTC (Cinq Cent Trente-Sept Mille Cent Soixante-Huit Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)
- Montant Maximum : 1 068 576,00 DH TTC (Un Million Soixante Huit Mille Cinq Cent Soixante-Sept Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 21 000,00 DH (Vingt et Un Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4017/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°53/2025/ABHGZR

Appel d'offres réservé aux

très petites, petites et moyennes entreprises, Aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le Lundi 14/07/2025 à 11h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°53/2025/ABHGZR du 14/07/2025, pour Etude de l'impact sur les ressources en eau souterraines des barrages programmés dans le bassin de Maïder dans le cadre du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2020-2027.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 492 000,00 DHS (Quatre Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 148 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics

Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019)

portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4018/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE DE
GUIR-ZIZ-RHERIS
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°54/2025/ABHGZR

Le Lundi 14/07/2025 à 12h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°54/2025/ABHGZR du 14/07/2025, pour ETUDE DE L'ANNUAIRE HYDROLOGIQUE POUR L'ELABORATION DES BARRAGES ET DES COURBES DES TARAGES AU NIVEAU DES STATIONS HYDROLOGIQUES DANS LA ZONE D'ACTION DE L'AGENCE DU BASSIN DU GUIR ZIZ RHERIS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 336 000,00DHS (Trois Cent Trente-Six Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 6 000,00 DHS (Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4019/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Province de Kelaa des Saghaja
Conseil provincial de Kelaa des Saghaja

**Avis d'examen d'aptitude
Professionnel au titre de l'année 2025**

Le Président du Conseil Provincial de Kelaa des Saghaja organise le 27 Septembre 2025 examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2025 au profit des fonctionnaires de Conseil Provincial de Kelaa des Saghaja, remplissant les conditions réglementaires pour accéder à cet examen selon tableau ci-dessous.

grade	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	N° de Places	CONDITION D'ACCES
technicien	Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 1 ^{er} grade	1	Ayant passé un an de service dans leur grade
Adjoint technique	Adjoint technique 2 ^{ème} grade	Adjoint technique 1 ^{er} grade	1	Ayant passé un an de service dans leur grade

Chaque candidat remplissant les conditions réglementaires d'accès à cet examen doit déposer sa demande de candidature à la secrétaire de M le président avant le 15 Septembre 2025 dans limite de dépôt des demandes de candidature. Les communications des plans des programmes et lieux d'examen seront adressées aux candidats remplissant les conditions réglementaires.

N° 4012/PA

Sté «LA SUPERBE PARA-SARL/AU
SÏge Social: LTS STE
KARIM ET ANAS N°02
ANGAD OUIDA
R.C: 41243

Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20/05/2025, l'associé de la société «LA SUPERBE PARA-SARL/AU, au capital de 100.000,00 dhs, décide ce qui suit:

-Approbation des comptes de la société arrêtés le 20/05/2025.

2-Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mr BENKHAYI Mustapha CIN N°F753568 n'ont dégagé ni bonis ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr BENKHAYI Mustapha CIN N°F753568 liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute publicité partout ou besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce d'Oujda le 11/06/2025 sous le N° 2025/1761, RC N°41423.

N° 4024/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION BENI
MELLAL KHENIFRA
PREFECTURE
PROVINCE DE FKIH
BEN SALAH
CERCLE DE FKIH BEN
SALAH
CAIDAT BNI OUKIL
COMMUNE
TERRITORIALE
BNI OUKIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N° 04/2025
Marché réservé aux très
petites, petites et

moyennes entreprises installées au Maroc, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 03 juillet 2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale bnioukil, au siège de la commune sis au centre bnioukil à l'ouverture Des Plis Relatifs A l'appel D'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 04/2025 du 03 juillet 2025 pour fourniture de panneaux standards de la signalisation routière à la commune territoriale bnioukil province de fkih ben salah région beni mellal khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent soixante-deux mille quatre-vingt-dix dirhams (262 080,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille deux cent quarante et un dirhams (5 241,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4025/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH -
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE
TERRITORIALE D'AYIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE SUR OFFRE
DES PRIX N : 06/2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le mercredi 02 juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les Bureaux de Mr le Président de la commune territoriale Ayir sis au centre Laakarta CT Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix n :

06/2025 pour : L'EXPLOITATION TEMPORAIRE DES PARKINGS LONGEANT LA VOIE DE LA CORNICHE DE LA PLAGE KORRAM EDDAIF A LA COMMUNE TERRITORIALE AYIR PROVINCE DE SAFI REGION DE MARRAKECH -SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration de la commune Ayir sis sis au centre Laakarta CT Ayir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :

http://www.marchespublics.gov.ma
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs).

Le prix d'ouverture est fixé à la somme de : Soixante Dix Mille Dirhams / (70 000,00 Dhs) T.T.C

Situation du parking : le long de la voie de la corniche de la plage Korram Eddaiif

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de la commune Ayir.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du cahier de charge.

N° 4026/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
SRAGHINA
CERCLE EL ATTAOUIA
CAIDAT SIDI AHMED
COMMUNE OULED
ARRAD

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 01/2025

Le 16 / 07 / 2025 à 11:00 , il sera procédé, dans le bureau du président de la CT OULED ARRAD à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Sur offre de prix, pour CREUSEMENT D'UN FORAGE PAR SYSTEME ROTTARY AU COOP CHABAB CT OULED ARRAD

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1924,00 DH) mille neuf cent vingt-quatre dirhams 00 cts.

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à 96 240,00 DH (quatre-vingt-seize mille deux cent quarante dirhams 00 cts.).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 30et 32 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 hijria (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : - Envoyer leurs plis par courrier électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 4027/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 13/DDE/DTT/2025
Réservé aux très petites, petites et moyennes entre-

prises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 15 juillet 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 13/DDE/DTT/2025 du 15 juillet 2025 pour la réalisation des prestations de maintenance de la Plateforme SIGDOM de collecte et de numérisation des données à référence spatiale relatives au patrimoine foncier et immobilier de l'Etat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'un million neuf cent vingt mille (1.920.000,00) Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-cinq mille dirhams (35.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

En application de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1502-23 du 13 juin 2023 portant application des dispositions de l'article 148 du décret n°2-22-431 précité, le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
AIT OUMDIS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 02/2025

Le 16 JUILLET 2025 à 13 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Ait Oumdis, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Aménagement des séguias aux douars :Isoula, Ait Moussa et Ait Khattab.

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent cinquante deux mille huit cent quarante Dirhams (552840,00 DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10000,00 DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le 16 JUILLET 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Ait Oumdis, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Ouverture piste reliant douar Igourdane et douars Targa et Taouanzerait et ouverture des pistes menant aux douars :Ait moussa, Timgharine, Afalayane et Tizrite.

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions huit cent cinquante six mille Dirhams (2.856000,00 DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante cinq Mille Dirhams (55000,00 DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4029/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
AIT OUMDIS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 02/2025

Le 16 JUILLET 2025 à 13 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Ait Oumdis, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

Aménagement des séguias aux douars :Isoula, Ait Moussa et Ait Khattab.

-Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent cinquante deux mille huit cent quarante Dirhams (552840,00 DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10000,00 DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le 16 JUILLET 2025 à 13 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Ait Oumdis, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

N° 4030/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°03/2025/BG

Le 17 juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Achat de fournitures de bureau et d'imprimés destinés au fonctionnement des postes de commandement relevant de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 (Cinq mille) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 300 852,00 (Trois cent mille huit cent cinquante deux) dirhams TTC.

N.B : Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de :

- Produire Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix.

N° 4031/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax : 0337649573
GSM : 0668792975.
-MANZA IMMOBILIER-
S.A.R.L. AU
SOCIETE A RESPONSA-
BILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: domicilié
chez BOUZ CENTER
SARL à N°622 ETG2 HAY
RIAD BOUZNKA,
RC: 9247 IF: 66197472
Au siège social : domicilié
chez BOUZ CENTER
SARL à N°622 ETG2 HAY
RIAD BOUZNKA, l'associe
unique de la société à
responsabilité limitée d'as-
socie unique
-MANZA IMMOBILIER-
SARL AU. A décidé ce qui
suit:
Première résolution : Ces-
sion de parts sociales;
L'associe unique prend
acte de cession 500 parts
sociales au profit de Mr.
JAMAL MAIMOUNI Ti-
tulaire de la CEN N°
N°TK7319.
Deuxième résolution: no-
mination d'un nouveau
co-gérant
L'associe unique accepte la
nomination de Mr. JAMAL
MAIMOUNI de nationalité
MAROCAINE, titu-
laire de la CEN N° TK7319
nouveau co-gérant de la
société -MANZA IMMO-
BILIER-.
Troisième résolution :
Transformation de la
forme juridique
Transformation de la
forme juridique de la so-
ciété d'une Société à res-
ponsabilité limitée
d'associé unique = SARL
AU à une Société à res-
ponsabilité limitée =
SARL.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du tri-
bunal de première instance
de BENSLIMANE sous le

n°349 RC n° 9247.
N° 4032/PA
PROVINCE
DE TAROUADANT
CERLE TAROUADANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE IMOULASS
APPEL D'OFFRES OU-
VERT SIMPLIFIE
N°:05/IM/2025
Le 08/07/2025 à 10H, Il
sera procédé, dans le bu-
reau de président au bu-
reau de la commune
d'imoulass a hay agafay
taroudant à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offre de prix pour :
ACQUISITION D'UN VE-
HICULE UTILITAIRE AU
PROFIT DE LA CT IMOU-
LASS PROVINCE DE TA-
ROUDANT
La caution provisoire est
fixée à la somme de
8000,00 DHS (huit Mille
dhs)
L'estimation des coûts des
fournitures est de 438
000,00 DHS (Quatre Cent
Trente Huit Mille dhs)
TTC.
Le contenu ainsi que la
présentation et le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles du 30 à 34
du décret n°2-22-431 relatif
aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
Les concurrents sont invi-
tés à déposer leurs offres
au Portail Marocain des
Marchés Publics suivant
l'arrêté n°1692-23 du 23
juin 2023 du ministre délé-
gué chargé du Budget rela-
tif à la dématérialisation
des procédures et docu-
ments relatifs aux marchés
publics
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-

ment de consultation.
Les Catalogues et les fiches
techniques exigés doivent
être déposés au bureau
d'ordre de la commune au
plus tard le 07/07/2025
avant 16h00min ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission.
N° 4033/PA
PROVINCE
DE TAROUADANT
CERLE TAROUADANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE IMOULASS
APPEL D'OFFRES OU-
VERT SIMPLIFIE
N°:06/IM/2025
Le 08/07/2025 à 11H, Il
sera procédé, dans le bu-
reau de président au bu-
reau de la commune
d'imoulass a hay agafay
taroudant à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offre de prix pour :
ACQUISITION D'UN CAM-
ION EQUIPE DE
BENNE SATELLITE AU
PROFIT DE LA CT IMOU-
LASS PROVINCE DE TA-
ROUDANT
La caution provisoire est
fixée à la somme de
8000,00 DHS (huit Mille
dhs)
L'estimation des coûts des
fournitures est de 408
000,00 DHS (Quatre Cent
Huit Mille dhs) TTC.
Le contenu ainsi que la
présentation et le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles du 30 à 34
du décret n°2-22-431 relatif
aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du Portail Marocain des
Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
Les concurrents sont invi-
tés à déposer leurs offres
au Portail Marocain des
Marchés Publics suivant
l'arrêté n°1692-23 du 23
juin 2023 du ministre délé-

gué chargé du Budget rela-
tif à la dématérialisation
des procédures et docu-
ments relatifs aux marchés
publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règle-
ment de consultation.
Les Catalogues et les fiches
techniques exigés doivent
être déposés au bureau
d'ordre de la commune au
plus tard le 07/07/2025
avant 16h00min ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission.
N° 4034/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUADANT
CERLE TAROUADANT
CAIDAT TAMALOUKT
COMMUNE
D'IMOULASS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°07/IM/2025
Le 15-07-2025 à 10 Heures,
il sera procédé dans le bu-
reau de président au bu-
reau de la commune
d'imoulass a hay agafay
taroudant, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres des prix
N°07/IM/2025 pour objet:
TRAVAUX D'ALIMENTA-
TION EN EAU POTABLE
DU DOUAR TAJACHTE
C.T IMOULASS PRO-
VINCE DE TAROUADANT.
Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage délégué
est fixée à la somme de : (1
900 770,00dhs) Un million
neuf cent mille sept cent
soixante-dix Toutes Taxes
Comprises.
Le cautionnement provisoire
est fixé à 35.000,00 DH
(Trente Cinq MILLE Di-
RHAMS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
30,32 et 34 du décret N° 2-
22-431 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique conformément
à l'arrêté du ministre de
l'économie et des finan-
ces n° 1692-23 du 23-
06-2023.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du Règle-
ment de Consultation.
N° 4035/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH - SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
COMMUNE ESBIAT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N° : 5 /2025
Le 10/07/2025 à 11H00, il
sera procédé au bureau du
président de la commune
Esbiaat, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert simplifié N° :
5/2025 relatif à l'étude
technique des travaux
d'équipement des forages

avec construction des châte-
aux destiné à l'alimenta-
tion en eau potable des
douars : mohamed ben
hadi ; laarad ; ouled laabid
; sidi boutayib ; lamdafra
khiyam benhal ; aazban
lamdafra ; zacout enaaimi ;
el hadada a la commune
esbiaat.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés ac-
cessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
: trois Mille Dirhams
(3.000,00dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : cent
soixante huit Mille Di-
rhams TTC (168.000,00dhs
TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique au por-
tail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma,
ou conformément à l'ar-
rêté du ministre délégué
auprès du ministre de
l'économie et des finances,
chargé du budget n°1692-
23 du 4 hijja 1444(23) juin
2023).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.
N° 4036/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تازة
جماعة واد أمليل

إعلان بإبداع

بناء على القانون رقم 12.90 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 1.92.31 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992) والمرسوم رقم 2.92.832 الصادر بتاريخ 14 أكتوبر 1993 القاضي بتطبيق هذا القانون كما وقع تغييره وتتميمه.

ينهي رئيس المجلس الجماعي لواد أمليل إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة مدينة واد أمليل وجزء من المنطقة المحيطة بها رقم: A/UTT/24/101 قد تم إيداعه بمقر جماعة واد أمليل، وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا ابتداء من 25 يونيو 2025، وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر أثناء أوقات العمل الإدارية الرسمية.

N° 4038/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Taounate



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير
والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية لتازة تاونات

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 15 Juillet 2025 à 10h30min, il sera procédé, dans les locaux de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate sis à avenue Hassan Bahtat, Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national suivant :

N° A.O.D	Objet des prestations	L'estimation des coûts des prestations (en DHS) TTC	Cautionnement provisoire (en DHS)	Heure d'ouverture des plis
05/2025	EXÉCUTION DE PRISES DE VUES AÉRIENNES, ÉTABLISSEMENT DES VRAIES ORTHOPHOTOS PLANS ET DES PLANS STÉRÉOPHOTOGRAMMÉTRIQUES DANS DES COMMUNES RELEVANT DES PROVINCES DE TAZA ET TAOUNATE	864 000 DHS (Huit cent soixante quatre mille dirhams) TTC	15000,00 dhs Trois mille dirhams	Mardi 15 Juillet 2025 à 10h30min

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics et au règlement de consultation.

Le dépôt et le retrait des plis des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et l'article 10 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 4037/PA

**FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE**
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08

Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 16/12/2024 à SETTAT de la société DIAFAT CINQ ETOILES SNC Société au non collectif au capital de 10.000,00 DHS situé à HAY PAM BLOC 02 RUE 03 NAHR EL FORAT N 08 SETTAT les associés ont décidé de :

- 1- Dissolution anticipée de la société.
- 2- Nomination de liquidateur : M. OTHMANÉ NADOUÏ
- 3- Fixation de lieu de liquidation : HAY PAM BLOC 02 RUE 03 NAHR EL FORAT N 08 SETTAT
- 4 - Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de SETTAT sous le N° 12/25 Le 13/01/2025.

N° 4039/PA

Royaume du Maroc
Ministère

de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Ben M'sick
Avis d'appel d'offres ouvert National
N° 01/FSBM/2025
(Séance publique)

Le 14/07/2025 à 10:00, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Meers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à : la Prestations de restauration relatives aux Congrès, Colloques, Séminaires, Evénements et Activités organisées par la Faculté des Sciences Ben M'sick de Casablanca, en lot unique

- Ledossier d'appel d'offres doit être téléchargé par tiridupoortaildesmarchéspublicsaccessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations est fixée à :
 - Estimation prix MINIMUM : 337700,00 DH TTC (Trois cent trente-sept mille sept cents dirhams TTC)
 - Estimation prix MAXIMUM : 675 400,00 DH TTC (Six cent soixante-quinze mille quatre cents dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 13000,00 DHS TTC (Treize Mille dirhams TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents

sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 4040/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Ben M'sick
Avis d'appel d'offres ouvert international
N° 12IUHC/2025
(Séance publique)

Le 14/07/2025 à 11H30min, Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Meers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à : Achat de matériel pédagogique pour la Faculté des

Sciences Ben M'sick Casablanca en lot unique
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 DHS TTC (Trente Mille Dirhams TTC)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.801.080,00 DHS TTC (Un million huit cent un mille quatre-vingts Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de

l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- au bureau de service financier de la faculté des sciences ben msik sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 4041/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Settat	Marrakech	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Al Boraq	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Settat	Marrakech	Al Boraq	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Marrakech	Marrakech	Al Boraq	Fes	
131*																					
132																					
133																					
134																					
135																					
136																					
137																					
138																					
139																					
140																					
141																					
142																					
143																					
144																					
145																					
146																					
147																					
148																					
149																					
150																					

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Al Boraq	Casa Voyageurs	Marrakech	Marrakech	Al Boraq	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Al Boraq	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Al Boraq	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Marrakech	Marrakech	Al Boraq	Fes	
151																					
152																					
153																					
154																					
155																					
156																					
157																					
158																					
159																					
160																					
161																					
162																					
163																					
164																					
165																					
166																					
167																					
168																					
169																					
170																					

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger														
N° de train	1001*	1008	1009	1012	1017	1021	1028	1033	1037	1041	1048	1049		
Casa Voyageurs	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	19:45	20:45
Al Boraq	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	20:50	21:50
Al Boraq	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	19:17	20:17
Casa Voyageurs	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	21:20	22:20
Al Boraq	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	20:10	21:10

Sens Tanger > Casa voyageurs														
N° de train	2001*	2005	2008	2012	2017	2021	2028	2033	2037	2041	2048	2049		
Casa Voyageurs	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	20:50	21:50
Al Boraq	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	21:25	22:25
Al Boraq	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	20:10	21:10

* Trains ne circulant pas les Dimanches, Dimanches et jours fériés
** Trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Paul Marshall

Magnat des médias anti-woke

Le nom de ce patron de presse ne dit rien au grand public mais ses médias sont lus et regardés par des millions de Britanniques: Paul Marshall est devenu, en toute discrétion, un promoteur clé des idées conservatrices dans le pays.

Ce dirigeant d'un important fonds d'investissement a racheté à l'automne le magazine The Spectator, publica-

tion considérée comme la bible des Tories, pour quelque 100 millions de livres (118 millions d'euros).

Une acquisition de plus pour l'homme d'affaires de 65 ans, déjà copropriétaire de la chaîne GB News, parfois comparée à l'américaine Fox News ou à la française CNews.

Homme de l'ombre très bien connecté aux réseaux économiques de son pays, Paul Marshall se définit comme un "magnat de la presse par accident", comme il l'a raconté lors d'une conférence fin mai à Oxford.

"Consommateur frustré" par des médias dont il dénonce les "biais" idéologiques --le paysage audiovisuel britannique est selon lui "dominé par les idées de la gauche urbaine"-- , ce libéral a décidé de prendre les choses en main en investissant dans ce secteur.

C'est ainsi qu'est née GB News, qu'il a contribué à lancer en 2021.

Plusieurs fois épinglée par le régulateur britannique pour des manquements à son devoir d'impartialité, la chaîne s'élève contre la "folie woke", les "diktats" des défenseurs de l'environnement et pourfend l'immigration. Le chef du parti d'extrême

droite Reform UK Nigel Farage y a une émission régulière.

Selon les données de Barb, organisme qui compile les chiffres d'audience, GB News a enregistré une moyenne de 3,1 millions de téléspectateurs mensuels au cours de l'année se terminant en avril 2025. En novembre, elle a même supplanté Sky News.

Paul Marshall est aussi le fondateur d'un site d'opinion baptisé Unherd destiné aux "gens qui osent penser par eux-mêmes".

A la tête d'une fortune de plus de 850 millions de livres (plus d'un milliard d'euros) selon le classement 2025 du Times, il s'exprime lui-même rarement dans la presse, et son équipe a décliné une demande d'entretien de l'AFP.

Pour beaucoup, cet appétit pour les médias le rapproche de l'exubérant magnat Rupert Murdoch. La comparaison a ses limites, nuance auprès de l'AFP Matt Walsh, directeur de l'école de journalisme de l'Université de Cardiff.

Murdoch "s'est servi de son empire médiatique pour s'enrichir. Marshall, lui, était déjà riche avant de devenir patron de presse", souligne-t-il.

Paul Marshall "est en quête d'influence. Ce qu'il cherche c'est promouvoir ses idées", résume le chercheur.

Des idées conservatrices qu'il estime "sous-représentées" dans le débat public, confie un de ses proches sous couvert d'anonymat.

Né à Londres, Paul Marshall a étudié l'histoire à Oxford avant d'intégrer la prestigieuse école de management française Insead.

Marié à une Française, il est notamment le père de Winston, l'ex-membre du groupe de rock à succès Mumford & Sons, à qui il a transmis ses valeurs conservatrices.

Ce chrétien pratiquant est considéré comme l'un des plus grands philanthropes du Royaume-Uni. Il revendique une passion: l'éducation.

Il a lancé ARK School en 2002, une association qui vient en aide à près de 30.000 élèves d'extraction modeste. Il a également donné plus de 80 millions de livres (près de 95 millions d'euros) à la London School of Economics.

L'année 2015 est une année de rupture idéologique.

Après avoir soutenu les Libéraux-démocrates (centristes) pendant plus de 30

ans, il claque la porte du parti pour rejoindre la cause du Brexit. Et finance la campagne du "Leave".

"Il s'est déplacé de plus en plus à droite", souligne Matt Walsh.

En 2022, il cofonde l'Alliance for responsible citizenship, une conférence internationale d'élus conservateurs et influenceurs de droite qui dénonce le "capitalisme woke" et "le déclin" de l'Occident.

Populiste ? D'extrême droite ? Paul Marshall ne rentre dans aucune case, selon Matt Walsh.

L'association Hope not Hate, qui lutte contre la diffusion des idées d'extrême droite, n'est pas de cet avis. Il y a un an, elle mettait au jour un compte X anonyme de l'intéressé.

Parmi les tweets qu'il a aimés, des appels à des expulsions massives d'immigrés et la suggestion d'une guerre civile entre "Européens de souche" et les "faux réfugiés".

Son porte-parole avait alors indiqué que ces "likes" ne constituaient qu'un échantillon de son activité sur ce réseau social et qu'ils ne "représentaient pas ses opinions".

”
Homme de l'ombre très bien connecté aux réseaux économiques de son pays, Paul Marshall se définit comme un "magnat de la presse par accident", comme il l'a raconté lors d'une conférence fin mai à Oxford

Sport



Le WAC à la rude épreuve de la Juve



Le Wydad Casablanca croisera le fer, ce dimanche à partir de 17 heures au stade Lincoln Financial Field à Philadelphie, avec l'équipe italienne de la Juventus de Turin, match comptant pour la seconde journée du groupe G du Mondial FIFA des clubs qui se déroule actuellement aux Etats Unis d'Amérique.

Après s'être incliné devant la formation anglaise de Manchester City sur le score de 2 à 0, les Rouges donneront la réplique une fois encore à un gros morceau du football européen, la Vielle Dame qui a annoncé la couleur d'entrée en infligeant un 5-0 net au club émirati d'Al Ain.

Match combien difficile pour les Casablancais qui auront à cœur de jouer à fond leur chance et à ne pas se laisser trop intimider par l'écurie turinoise qui bénéficie, en toute logique, des faveurs des pronostics.

Les joueurs du Wydad seront soutenus par leurs supporters qui ne manqueront certainement pas de donner de la voix dans l'espoir de voir leur club arrivé à bon port avant le choc du 26 courant face à Al Ain, club qui sera, lundi prochain à 2 heures, à la rude épreuve de Manchester City.

T.R

Résultats

Palmeiras-Al Ahly : 2-0

Inter Miami-FC Porto : 2-1

Seattle Sounders-Atletico Madrid : 1-0

Paris-Saint Germain-Botafogo JR : 0-1

Programme

Samedi

02h00 : Bayern Munich-Boca Juniors

17h00 : Mamelodi Sundowns-Dortmund

20h00 : Inter Milan-Urawa

23h00 : Fluminense-Ulsan HD

Dimanche

02h00 : River Plate-Monterrey

17h00 : Juventus-Wydad

20h00 : Real Madrid-Patchuka

23h00 : Red Bull Salzburg-Al Hilal

Pour "Marca", Bounou, maître incontesté des arrêts sur pénalty

Le portier des Lions de l'Atlas, Yassine Bounou, a une fois de plus confirmé son statut de spécialiste mondial et maître incontesté des arrêts sur pénalty, écrit le quotidien sportif espagnol "Marca" dans son édition de jeudi.



Sous les couleurs du club saoudien d'Al Hilal, Bounou a une nouvelle fois démontré son talent dans cet exercice très particulier lors de la Coupe du Monde des Clubs, en stoppant brillamment un pénalty décisif de Federico Valverde dans les arrêts de jeu face au Real Madrid, souligne la publication.

L'international marocain a arrêté trois des six derniers penaltys avec son club, fait observer "Marca, relevant que Bounou continue de faire montre d'une régularité hors norme et d'une maîtrise exceptionnelle qui le place au sommet de la hiérarchie mondiale.

Dans des déclarations relayées par "Marca", Bounou confie que "l'intuition et la chance" jouent un rôle déterminant dans la réussite sur pénalty, tout en insistant sur la nécessité de "travailler avec sérieux et constance".

Le journal espagnol évoque également l'intérêt manifeste que le Real Madrid portait à Bounou à l'été 2023, au moment de la blessure de Thibaut Courtois. Le club merengue, indique-t-il, voyait en l'ancien portier du FC Séville une recrue idéale pour sécuriser ses cages. Toutefois, la perspective d'une absence prolongée du joueur durant la Coupe d'Afrique des Nations aurait compromis l'aboutissement de ce transfert.

Par ailleurs, le quotidien fait part du rêve de Yassine Bounou de défendre un jour les couleurs de l'argentin River Plate, club avec lequel il dit entretenir un "lien familial fort".

Agé de 33 ans, Yassine Bounou s'est forgé une renommée internationale, grâce notamment à son rôle déterminant lors du parcours historique du Maroc jusqu'en demi-finales de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Une performance inédite qui a inscrit le nom du portier des Lions de l'Atlas en lettres d'or parmi les meilleurs gardiens de but de sa génération, conclut "Marca".

Coupe du Trône

Ce week-end sera marqué par la tenue des matches de la Coupe du Trône de football. Samedi, l'Union sportive de Touarga affrontera l'Olympique de Safi et dimanche le Moghreb de Tétouan, relégué en DII, jouera la Renaissance sportive de Berkane, sacrée championne du Maroc et vainqueur pour la troisième fois de la Coupe de la CAF.

A noter que le coup d'envoi de ces deux rencontres sera donné à partir de 20 heures.

Coupe d'excellence

La finale de la première édition de la Coupe d'excellence de football 2024-2025 entre l'Union Touarga et l'Olympique Dcheira sera disputée le 27 juin (20h00) au stade municipal de Berrechid, indique la FRMF.

Le match pour la troisième place opposera le Widad Fès au Raja Casablanca le 26 juin au stade 18 novembre à Khémisset.

EN féminin

L'équipe nationale féminine de football s'est imposée face à son homologue Malawienne sur le score de 4 buts à 2, en match amical disputé jeudi soir au stade municipal de Kénitra.

Les buts des Lionnes de l'Atlas ont été inscrits par Najat Badri (40'), Sakina Ouzraoui (43'), Ibtissam Jraidi (56') et Kenza Chapelle (90+4').

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du stage de préparation des Lionnes de l'Atlas en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue le mois prochain au Maroc.

Mondial des clubs

L'entrée des joueurs façon NBA divise

À u Mondial des clubs, pour mieux s'adapter à la culture showtime et plaire au public américain, les joueurs font leur entrée sur la pelouse un à un, comme en NBA, mais l'ambiance n'est pas vraiment la même et les intéressés sont divisés.

"Il faut s'adapter, ça fait partie du package. C'est le style NBA, c'est vrai, mais c'est long pour entrer sur le terrain...", témoigne le gardien argentin de l'Inter Miami Oscar Ustari, pas franchement convaincu par ce nouveau rituel.

Traditionnellement, les deux équipes font leur entrée simultanément avec les joueurs alignés en file indienne, tenant souvent la main d'un enfant. Mais la Fifa, organisatrice de cette Coupe du monde nouvelle formule à 32 équipes, a voulu "innover" sur les pelouses américaines, à un an du Mondial coorganisé par les Etats-Unis avec le Canada et le Mexique.

L'idée est de s'inspirer de ce qui fonctionne depuis longtemps en NBA où, dans des salles de 20.000 places souvent bouillantes, les stars du basket pénètrent sur le parquet en courant ou en sautant, dans un boucan d'enfer. Qui-conque a d'ailleurs entendu en direct dans les années 1990 "Aaaand now, the starting lineup for your Chicago Bulls!" (Et maintenant,

l'équipe titulaire de vos Chicago Bulls!) scandé à pleine gorge par le speaker Tommy Edwards, avec Michael Jordan pour finir en climax, sur le "Sirius" du groupe Alan Parsons Project, en a encore des frissons.

On n'en est pas encore à ce niveau-là au Mondial des clubs.

Inaugurée lors du match d'ouverture entre l'Inter Miami et Al Ahly samedi dernier, la présentation des 22 joueurs, 11 de chaque côté, a pris forcément plus de temps, d'autant que chaque appelé doit rejoindre en marchant le milieu de terrain.

Et contrairement à la NBA, ce n'est pas la grande star de l'équipe - censée récolter la plus grosse ovation - qui entre en dernier, mais le capitaine. A Miami, cela tombait bien, puisque Lionel Messi a les deux casquettes et une caméra suivait sa progression accompagnée par un jeu de lumière.

"C'est un peu lent, un peu étrange pour moi... Tant de show pour le show c'est un peu redondant", estime l'entraîneur portugais de Porto Martin Anselmi.

Ne lui en déplaise, le rituel durera jusqu'à la finale du tournoi, le 13 juillet, au MetLife Stadium d'East Rutherford, dans le New Jersey, qui accueillera également celle de la Coupe du

monde 2026.

"Cette évolution a pour but d'améliorer l'expérience des supporters, tout en mettant en avant ceux qui définissent le football mondial", a justifié la Fifa auprès de l'AFP. Son président Gianni Infantino a lui fixé un autre objectif: "le foot est déjà le sport numéro un dans le monde. Il doit devenir l'un des principaux sports dans un pays aussi grand que les Etats-Unis".

"J'y vois plus une portée symbolique qu'une action concrète pour que les Américains s'intéressent davantage au football", tempère l'expert en marketing sportif Rafael Zanette, interrogé par l'AFP.

Néanmoins, certains acteurs semblent apprécier l'expérience.

"On se sent un peu plus protagoniste quand on entre sur le terrain, c'est un peu différent, mais agréable", estime ainsi le milieu de terrain uruguayen du Flamengo Giorganio de Arrascaeta.

Et côté supporters? Wesley Batista, plombier de 26 ans fan de l'équipe la plus populaire du Brésil est emballé: "Je pense que c'est fantastique parce que ça génère de l'excitation pour nous les supporters et du soutien pour les joueurs qui entrent sur le terrain avec plus d'enthousiasme, plus d'envie".

El Dorado, la fièvre de l'or toujours présente au Venezuela

Un commerçant pèse sur une balance numérique l'or en poudre d'un client. Comme dans de nombreux villages miniers du Venezuela, à El Dorado l'or sert de monnaie pour les achats banals du quotidien mais continue de susciter fièvre et convoitises.

Le bien nommé village d'El Dorado fait partie d'une région, baptisée l'Arc Minier de l'Orénoque, qui possède de grandes réserves minérales. L'exploitation minière illégale est généralisée, les gangs criminels et guérillas qui pratiquent l'extorsion voire exploitent directement certains sites sont omniprésents.

Syndicats gérés par le crime organisé ou gangs indigènes y prélèvent le "vaccin", une sorte d'impôt obligatoire garantissant la "protection". Il est le théâtre de massacres: environ 217 personnes tuées entre 2016 et 2020.

Un sujet dont on parle peu à El Dorado. Dans ses rues en terre, un essaim de motos bruyantes bourdonne en permanence, soulevant des nuages de poussière.

Les 35 "grammes" affichés sur la balance équivalent à environ 3.000 dollars, explique le commerçant. Un gramme se vend entre 85 et 100 dollars.

"L'or est une bénédiction qui nous permet d'acheter ce que l'on veut, mais il faut travailler dur", déclare à l'AFP José Tobias Tranquini, un mineur de 48 ans.

"Un jour à la mine peut ne rien te rapporter. Il y a des chanceux qui trouvent jusqu'à un kilo, mais depuis que je suis ici, je n'ai pas eu cette bénédiction",

poursuit-il, espérant toujours tomber sur le gros coup.

El Dorado se situe sur la rivière Cuyuni, qui plus loin devient la frontière naturelle avec le Guyana voisin et l'Essequibo, le territoire que le Venezuela réclame au Guyana depuis plus d'un siècle.

El Dorado a été créé pour être un fort militaire visant à contrer une attaque anglaise en 1895. Son nom s'inspire du mythe qui n'est finalement pas si éloigné de la réalité: les habitants les plus âgés racontent que lorsqu'il pleuvait, on pouvait voir des particules d'or émerger sur les chemins argileux du village.

Hilda Carrero est arrivée à El Dorado il y a un demi-siècle, attirée comme beaucoup d'autres par la fièvre de l'or. À l'époque, le village était "de la jungle et des serpents". Aujourd'hui, la population avoisine 5.000 habitants.

"C'était moche", se souvient cette femme de 73 ans dans sa petite épicerie où elle vend des bonbonnes d'eau pour trois milligrammes de gramme d'or.

Le bidon d'eau vaut l'équivalent d'un dollar et demi. "La vie du village, ce sont les mineurs", souligne Carrero, qui explique qu'il y a des hauts et des bas entre les périodes de calme ou celles de découvertes de nouvelles mines, les "bullitas" ou petites ruées.

"Il y a des jours où je ne vends même pas une bouteille", dit-elle.

L'Arc Minier a une superficie de 12.000 km². On y trouve aussi diamants, fer, bauxite, quartz et même coltan.



Les écologistes dénoncent un "écocide" dans cette zone et l'effondrement des mines illégales avec des dizaines de morts.

La route pour rallier El Dorado depuis Tumeremo, un centre régional, est parsemée de camps où des "moulins" traitent le sable pour y découvrir de l'or.

Le configuration se répète: un grand hangar avec des toits en tôle, des terrains dégauchés avec une énorme fosse où tombe le sable lavé dans les moulins.

La terre extraite des mines est stockée

dans des sacs pour la transporter jusqu'aux moulins, qui fonctionnent avec des moteurs modifiés de voiture.

Là, le sable est fragmenté et mis sur des rampes de bronze, enduites de mercure, et sur lesquelles ruisselle de l'eau.

Des particules presque imperceptibles à l'œil nu restent coincées dans un tapis vert.

Une famille de cinq personnes travaille dans l'un de ces camps. Quatre heures sont nécessaires pour "traiter" une tonne de sable. Résultat du jour: un peu

plus d'un "gramme", soit environ 100 dollars. "Nous l'utiliserons pour acheter de la nourriture et ce dont on a besoin pour le moulin", explique l'un des travailleurs, qui tient dans ses mains rudes, la minuscule pierre obtenue.

D'un aspect irrégulier, elle est chauffée au chalumeau pour retirer les impuretés.

"Le danger, c'est la fumée" qui se dégage en brûlant le mercure, explique le propriétaire du moulin tout en fumant une cigarette.

Recettes

Glaces aux fruits entiers transparentes



Ingrédients :

1 pêche
1 kiwis
Des framboises
Des myrtilles
Des fraises
80 g de sucre
16 cl d'eau

Préparation:

1. Faites bouillir l'eau et le sucre pour faire un sirop. Laissez refroidir.
2. Coupez les fruits en gros morceaux et disposez-les dans vos moules à glaces individuels.
3. Versez les sirops à l'intérieur des moules jusqu'en haut.
4. Réservez au congélateur environ 6 heures pour être sûr que vos glaces à l'eau soient assez solides.
5. Démoulez et dégustez !

Le Sri Lanka compte sept millions de singes

Le Sri Lanka compte plus de sept millions de singes, selon un recensement inédit de la faune sauvage, ont annoncé jeudi les autorités, quelques jours après une polémique à son sujet.

Le directeur général de l'Institut de recherche et de formation agrarienne (ARTI), A. L. Sandika, a affirmé que ces données correspondaient à une étude menée "il y a quelques années", sans donner plus de détails.

"Au départ, nous avons rencontré des problèmes avec les données sur les singes. Nous avons dû les vérifier à nouveau pour arriver à ce résultat final," a déclaré jeudi M. Sandika à la presse à Colombo.

Le ministre adjoint de l'Environnement, Anton Jayakodi avait affirmé la semaine dernière que le recensement effectué le 15 mars dernier, le premier de ce type, avait donné lieu à des chiffres qui semblaient irréalistes et nécessitant d'être revus.

Les autorités laissaient entendre que les exploitants agricoles, en colère contre ces animaux qu'ils accusent de détruire leurs récoltes, avaient gonflé les chiffres pour exagérer le problème.

Près de 40.000 fonctionnaires avaient été mobilisés dans toute l'île

pour compter les sangliers sauvages, paons, les singes et les loris - un petit mammifère primate - à proximité des fermes et des maisons pendant cinq minutes.

La mesure visait à élaborer un plan national pour gérer les animaux sauvages nuisibles.

Les divagations de la faune sauvage et leur impact suscitent régulièrement la polémique au Sri Lanka.

Un député de l'opposition, Nalin Bandara, a ainsi qualifié le récent recensement de "gâchis complet", regrettant que les nuisibles nocturnes ou les éléphants en soient exclus.

Selon les estimations officielles, près d'un tiers des récoltes du pays sont mangées ou détruites par la faune sauvage, dont les éléphants, protégés par la loi et considérés comme sacrés au Sri Lanka. Les éléphants font partie du peloton de tête des espèces animales destructrices et sont à l'origine de nombreux conflits avec les humains.

De 2015 à 2024, un total de 1.195 personnes et 3.484 éléphants ont été tués dans tout le pays lors de ces incidents, selon des statistiques publiées en février.

Ils n'ont pas été inclus dans le recensement de mars.

